



catalogue
CÉSAR officiel
2013

CÉSAR

38^{ème} Cérémonie

CATALOGUE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU CINÉMA

16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception : Maria Torme

Impression : Graph'Imprim

Guide imprimé sur Magno Mat 350g et Magno Mat 135g

Dépôt légal : février 2013

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

SOMMAIRE

LES ÉDITORIAUX	p 7
L'ACADÉMIE	p 17
LES NOMINATIONS	p 29
LA 38 ^{ÈME} CÉRÉMONIE DES CÉSAR	p 37
L'ANNÉE CINÉMA CÉSAR	p 47
LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE	p 89
LES PARTENAIRES DE L'ACADÉMIE	p 113
LE RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE	p 121

FAIRE VOIR ÉMOUVOIR



CÉSAR 2013
Partenaire Technique 

eclair GROUP
AU DELÀ DE L'ÉCRAN

© ECLAIR GROUP 2013

POSTPRODUCTION | DISTRIBUTION | ADAPTATION | PATRIMOINE

Aujourd'hui plus que jamais, chaque instant de notre vie est rythmé par des écrans. Partenaire naturel des professionnels de l'image et du son, de la création à la mise à disposition du public, depuis plus d'un siècle ECLAIR GROUP innove pour accompagner les révolutions successives du monde audiovisuel.

www.eclairgroup.com



L'année 2012 cinématographique a rassemblé 200 millions de spectateurs dans les salles et a couronné le rayonnement du cinéma français hors de nos frontières puisque jamais les films français n'avaient rassemblé autant de spectateurs dans le monde, 140 millions cette année !

Je reste convaincue que les productions françaises dans leur grande variété, populaires, parfois exigeantes, les deux qualités parfois réunies, incarnent la force et la vitalité de notre création cinématographique.

C'est cette précieuse diversité que célèbre chaque année la Cérémonie des César à travers les vingt-et-un prix qu'elle décerne. Tous les métiers du 7^{ème} art sont à l'honneur, artistes, cadres et techniciens, producteurs, distributeurs et diffuseurs. Talents confirmés ou espoirs, artisans du cinéma de demain : tous, concourent à la qualité et à l'inventivité de la production cinématographique française.

L'hommage rendu à Simone Signoret, trente-cinq ans après son César de la Meilleure Actrice pour *La Vie devant soi*, place cette 38^{ème} Cérémonie sous l'égide d'une grande dame du cinéma français, célébrée également Outre Atlantique.

Que la Cérémonie soit festive et qu'elle ouvre la voie à une nouvelle année particulièrement créative !

Aurélie FILIPPETTI

Ministre de la Culture et de la Communication

LA PASSION AVAIT DÉJÀ UNE COULEUR,
MAINTENANT ELLE A UNE **FORME.**



ON SE SOUVIENT TOUJOURS DE LA PREMIÈRE FOIS OÙ L'ON A VU LA
NOUVELLE RENAULT CLIO



**CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE**



Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,2/5,5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 83/127. Consommations et émissions homologuées.
RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

Renault préconise 



Une Bien Belle Année

Bafta, Goyas, Golden Globes, César, Oscars, 216 millions d'entrées... Un rêve absolu de films de tous les records ! Après le feu d'artifice du cinéma français de l'année 2011 et toutes les récompenses à travers la planète, on pouvait s'accorder sur l'idée d'une pause bien légitime. Il n'en est rien ! Une Palme d'Or, 200 millions d'entrées, des golden globes et 5 nominations aux Oscars plus loin, le rêve continue. Il est essentiel de s'émerveiller encore... Surtout ne pas s'habituer...

La 38^{ème} Cérémonie des César célèbre justement cela, elle met à l'honneur toutes celles et ceux qui se sont surpassés afin que tous les films de l'année 2012 s'accomplissent. Dans cette ambiance passionnée, tous les professionnels du cinéma seront rassemblés lors d'une soirée unique pour honorer les nommés, puis les lauréats, dont les talents sont mis en lumière. Cette célébration de l'excellence artistique est une façon de les remercier de nous donner tant d'émotion, avec toujours la même générosité.

Le cinéma est avant tout une aspiration collective, et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tient à féliciter chaleureusement tous ceux, artistes, techniciens, personnalités publiques, personnes qui œuvrent en coulisses, pour que la création française continue à être au rendez-vous de sa passion, de son public !

Le Maître de Cérémonie sera, pour la 9^{ème} année, Antoine de Caunes, qui accueillera tous les artistes sur la scène du Théâtre du Châtelet avec l'intelligence, l'humour et l'enthousiasme qu'on lui connaît !

L'immense Jamel Debbouze, comédien et artiste de tous les talents, couronné par le Prix d'Interprétation à Cannes, présidera cette soirée de son irrésistible charisme et déclarera ouverte la 38^{ème} Cérémonie des César...

Maintenant c'est à vous, Mr Le Président...

Que la fête commence !

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

CHAUMET

PARIS



Partenaire officiel de l'Académie des César



CANAL+ est heureux de se retrouver une nouvelle fois auprès de l'Académie des César pour la grande fête annuelle du cinéma français. Une fête particulière cette année, puisqu'elle marque la 20^{ème} année de notre partenariat. Vingt ans qui auront vu se distinguer une immense variété de films et de talents qu'il serait trop long de citer mais dont les noms vivent pour longtemps encore dans toutes les têtes. Cette diversité, cette richesse incomparable, CANAL+ s'en fait fièrement la vitrine, non seulement lors de la Cérémonie des César, mais aussi chaque jour dans son soutien continu au septième art.

Bertrand MEHEUT

Président de CANAL+



BNP PARIBAS, PARTENAIRE
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR
ET DE TOUS LES CINÉMAS.

CÉSAR 2013
Partenaire Officiel

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

www.bnpparibas.com/cinema



Comme chaque année, la Cérémonie des César réunit les acteurs du cinéma français pour en récompenser tous les talents, avec ses stars et ses étoiles montantes, qu'elles œuvrent à l'écran en pleine lumière, ou bien dans l'ombre derrière les caméras, pour célébrer tous les talents qui concourent à ces œuvres collectives que sont les films de cinéma. Par ses différentes activités qui culminent en cette cérémonie, l'Académie des Arts et des Techniques du Cinéma témoigne à quel point le cinéma est un métier de passion, de liberté, d'invention. Les récompenses qu'elle décerne sont aussi celles de la prise de risque, qu'elle soit artistique, technique ou économique.

L'année 2012 a été une très belle année pour notre création cinématographique, la liste des nominations témoigne de l'éclectisme et du renouvellement permanent des auteurs et de leurs questionnements, des interprètes et de leur jeu. Car l'une des grandes forces du cinéma français est de savoir toujours surprendre par son inventivité, dans tous les genres. Cette qualité contribue à notre exception culturelle, reconnue dans le monde entier.

Le CNC se reconnaît dans l'Académie des César en ce qu'elle fait, elle aussi, partie des institutions qui incarnent un écosystème vertueux, où la créativité artistique est reconnue et valorisée autant que le succès populaire.

La Cérémonie des César sera donc à nouveau un moment unique, rempli d'émotion... et de suspense. Peut-être suscitera-t-elle aussi, parmi les spectateurs, des nouvelles vocations...

Le CNC est heureux et fier de poursuivre sa mission d'accompagnement du cinéma français, aux côtés de tous les membres de l'Académie.

Eric Garandeau
Président du CNC



SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE

RIO GRANDE - HORIZON BLEU

CÉSAR2013
Fournisseur Officiel



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



2013 marque le 20^{ème} anniversaire de l'arrivée des César sur CANAL+

Vingt ans au cours desquels, contre vents et marées, le cinéma français n'a cessé d'affirmer sa richesse et sa diversité. Son originalité et sa vitalité sont toujours autant plébiscitées par les spectateurs du monde entier et récompensées dans les plus grandes manifestations internationales.

En témoignent, en 2012, les coups de cœur du public et de la presse pour des films aussi variés que *De rouille et d'os* de Jacques Audiard, *Camille Redouble* de Noémie Lvovsky ou *Dans la maison* de François Ozon. Sans oublier l'engouement planétaire pour des œuvres fortes et emblématiques comme *Amour* de Michael Haneke et *Holy Motors* de Leos Carax.

Deux décennies au cours desquelles les César ont salué le savoir-faire et l'audace des réalisateurs, des comédiens, des scénaristes, des techniciens et des producteurs – révélant hier les artistes qui comptent aujourd'hui et nous offrant sur scène de grands moments de télévision.

Cette année encore, les professionnels vont récompenser le talent de tous ceux qui transmettent à travers leurs œuvres leur passion et leur créativité, des valeurs qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Cet anniversaire, CANAL+ est fier de le fêter aux côtés de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma en produisant la 38^{ème} Cérémonie des César, le rendez-vous incontournable des amoureux du septième art, présenté en direct du Théâtre du Châtelet par Antoine de Caunes. Aux côtés de la profession depuis sa création, CANAL+ partage plus que jamais son amour du cinéma.

Rodolphe BELMER
Directeur Général Groupe CANAL+

L'ACADÉMIE

GEORGES CRAVENNE & CÉSAR

UNE HISTOIRE D'AMITIÉ

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma :

"Les Oscars, je crois, sont nés en 1927. J'avais alors 13 ans, et depuis cet âge (aujourd'hui très lointain !), j'ai toujours été obsédé par l'existence de ce personnage emblématique, non pas de chair et d'os, mais de bronze et de dorure, dont la réputation était planétaire.

Jalousie ? Émulation ?

Toujours est-il que l'idée de créer un équivalent français a germé en moi, jusqu'au jour où le nom de mon ami César, sculpteur de génie, s'est imposé à moi et sa sculpture avec lui. Oscar, César, cinq lettres qui rimaient à tel point que la naissance du second était devenue évidente, pour le plus grand bien de la promotion du cinéma, en Europe en tout cas."

Georges Cravenne

"Je déjeunais avec Georges Cravenne, et il était intarissable sur la fête qu'il voulait organiser pour donner de la vigueur au cinéma français. À brûle-pourpoint, il me demanda d'inventer l'objet, l'œuvre d'art qui récompenserait les lauréats de cette fête.

J'ai accepté.

Comment appeler l'objet? Comment appeler la fête?
D'Oscar à César, il n'y avait qu'une syllabe...

Le nom César est plein de symboles. Si je m'appelle César, je ne suis pas le seul. Dans ma rue à Marseille, il y avait trois "César".

César c'est une référence à la grandeur de JULES... Mais c'est aussi le César de PAGNOL, et là, on revient au cinéma"

César



CÉSAR & LES CÉSAR

FONDERIE BOCQUEL : LA NAISSANCE D'UN CÉSAR

Nous sommes en Haute-Normandie, dans la ville de Bréauté. Au bout d'un chemin de terre se trouve la Fonderie Bocquel, qui s'occupe de la réalisation en bronze d'œuvres d'artistes contemporains. Le sculpteur César y a fondu ses œuvres pendant de nombreuses années.

Les artisans polissent, fondent, soudent... Passion, rigueur, concentration. Un travail minutieux, fait de précision et de patience. Les mystères de la fabrication d'un César s'y dévoilent, comment l'œuvre naît depuis le moule jusqu'au polissage.

Dans la fidélité à l'imaginaire de leurs créateurs, chaque année renaissent ainsi les César...

Régis & Claire Bocquel, père & fille



Jean-Luc Dubos, ciseleur



Denis Cahard, soudeur



Claude Auger, mouleur
à la cire perdue



Gilles Bocquel, fondeur
& directeur technique



Hervé Deschamps, patineur



L'ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

Du haut de ses 38 printemps, l'Académie rassemble aujourd'hui 4199 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique auxquels viennent se joindre plus de deux cent membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscar et ses 5725 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de "récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé "César", pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public".

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote. L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée et Trophée César & Techniques, Projet Révélation, Dîner des Producteurs et Prix Daniel Toscani Plantier, Mémoire de César, Les Nuits en Or, etc...

Enfin, elle met en place la séquence qui commence par la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en leur honneur, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

de 1976 à 1986

Robert Enrico



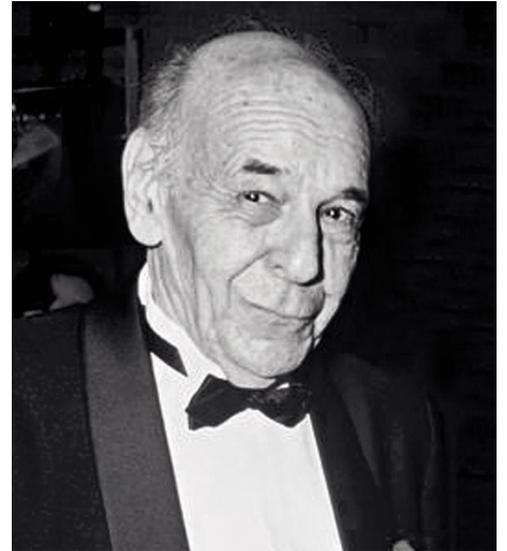
de 1986 à 1988

Jeanne Moreau



de 1988 à 1990

Alexandre Mnouchkine



LES ANCIENS PRÉSIDENTS

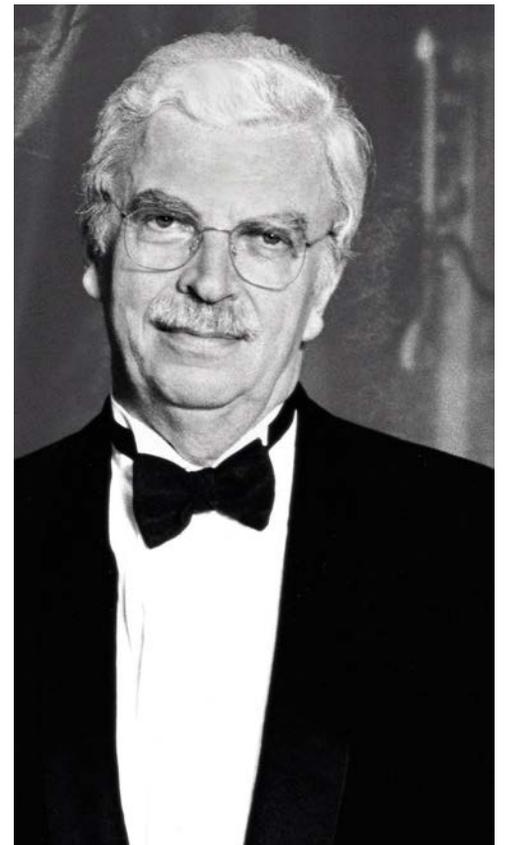


de 1990 à 1992

Jean-Loup Dabadie

de 1992 à 2003

Daniel Toscan du Plantier



594 FILMS ILS ONT FAIT 2012 3434 PERSONNES

LE RECENSEMENT DES FILMS ET DES PROFESSIONNELS

Chaque semaine, le secrétariat de l'Académie met en ligne en accès libre sur le site de l'Académie les fiches de présentation des films de cinéma de la production française sortis en salle, accompagnés de leurs visuels de présentation (bande-annonces, photos...).

À partir du mois de juillet, le secrétariat de l'Académie commence à recenser de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des données de production concernant tous les films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré.

Puis il regroupe auprès du CNC et des sociétés de production la somme des informations recueillies pour établir le "Guide des films de l'année". Véritable panorama de l'année cinématographique, ce Guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au règlement de l'Académie.

Ce Guide est également accessible en ligne, en libre accès, sur le site internet de l'Académie.

Pour les César 2013, ce sont 594 films et 3434 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

LA PRÉSENTATION DES FILMS AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Chacun des votants a ainsi reçu à son domicile, de novembre 2012 à janvier 2013, des invitations afin d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils ont également reçu le "Coffret DVD César 2013", qui rassemble les films que leurs ayants-droit ont choisi de proposer en DVD.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections en salle des films présélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation. Ces films sont également tous présentés en copie DVD dans le "Coffret DVD César 2013".



L'ORGANISATION DU VOTE

L'Académie propose une procédure de vote unique au monde permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne.

Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY, l'un des meilleurs spécialistes français dans l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- Définition très précise du périmètre de l'électorat, réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles.
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non communication à aucun tiers du fichier des électeurs.
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote va désigner les nominations pour chacun des vingt-et-un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les "nommés", de l'autre on parle de "nominees").

Le matériel de vote et le "Guide Films" ont été envoyés aux membres le 2 janvier pour ce premier tour, clôturé le 17 janvier pour le vote par correspondance et le 24 janvier à minuit pour le vote en ligne.

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous contrôle d'huissier, pour être remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie le vendredi 25 janvier, qui en a fait immédiatement la lecture publique en Conférence de Presse.

La liste officielle des nominations a ensuite été mise en ligne sur le site de l'Académie dès la fin de la Conférence de Presse.



38^{ème} cérémonie
CÉSAR 2013



Dossier de Presse

Théâtre du Châtelet / vendredi 22 février
www.academie-cinema.org

AR
Cérémonie



LES NOMINATIONS 2013

MEILLEURE ACTRICE

Marion Cotillard

dans DE ROUILLE ET D'OS

Catherine Frot

dans LES SAVEURS DU PALAIS

Noémie Lvovsky

dans CAMILLE REDOUBLE

Corinne Masiero

dans LOUISE WIMMER

Emmanuelle Riva

dans AMOUR

Léa Seydoux

dans LES ADIEUX À LA REINE

Hélène Vincent

dans QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

MEILLEUR ACTEUR

Jean-Pierre Bacri

dans CHERCHEZ HORTENSE

Patrick Bruel

dans LE PRÉNOM

Denis Lavant

dans HOLY MOTORS

Vincent Lindon

dans QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

Fabrice Luchini

dans DANS LA MAISON

Jérémie Renier

dans CLOCLO

Jean-Louis Trintignant

dans AMOUR

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Valérie Benguigui

dans LE PRÉNOM

Judith Chemla

dans CAMILLE REDOUBLE

Isabelle Huppert

dans AMOUR

Yolande Moreau

dans CAMILLE REDOUBLE

Edith Scob

dans HOLY MOTORS

MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE

Guillaume de Tonquedec

dans LE PRÉNOM

Samir Guesmi

dans CAMILLE REDOUBLE

Benoît Magimel

dans CLOCLO

Claude Rich

dans CHERCHEZ HORTENSE

Michel Vuillermoz

dans CAMILLE REDOUBLE

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Alice de Lencquesaing

dans AU GALOP

Lola Dewaere

dans MINCE ALORS !

Julia Faure

dans CAMILLE REDOUBLE

India Hair

dans CAMILLE REDOUBLE

Izia Higelin

dans MAUVAISE FILLE

MEILLEURE ADAPTATION

Lucas Belvaux

pour 38 TÉMOINS

Gilles Taurand, Benoit Jacquot

pour LES ADIEUX À LA REINE

François Ozon

pour DANS LA MAISON

Jacques Audiard, Thomas Bidegain

pour DE ROUILLE ET D'OS

Mathieu Delaporte, Alexandre de la Patellière

pour LE PRÉNOM

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Bruno Coulais

pour LES ADIEUX À LA REINE

Gaëtan Roussel, Joseph Dahan

pour CAMILLE REDOUBLE

Philippe Rombi

pour DANS LA MAISON

Alexandre Desplat

pour DE ROUILLE ET D'OS

Rob, Emmanuel d'Orlando

pour POPULAIRE

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Félix Moati

dans TÉLÉ GAUCHO

Kacey Mottet Klein

dans L'ENFANT D'EN HAUT

Pierre Niney

dans COMME DES FRÈRES

Matthias Schoenaerts

dans DE ROUILLE ET D'OS

Ernst Umhauer

dans DANS LA MAISON

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Bruno Podalydès, Denis Podalydès

pour ADIEU BERTHE OU L'ENTERREMENT DE MÉMÉ

Michael Haneke

pour AMOUR

Noémie Lvovsky, Florence Seyvos, Maud Ameline, Pierre-Olivier Mattei

pour CAMILLE REDOUBLE

Leos Carax

pour HOLY MOTORS

Florence Vignon, Stéphane Brizé

pour QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

MEILLEUR SON

Brigitte Taillandier, Francis Wargnier, Olivier Goinard

pour LES ADIEUX À LA REINE

Guillaume Sciama, Nadine Muse, Jean-Pierre Laforce

pour AMOUR

Antoine Deflandre, Germain Boulay, Eric Tisserand

pour CLOCLO

Brigitte Taillandier, Pascal Villard, Jean-Paul Hurier

pour DE ROUILLE ET D'OS

Erwan Kerzanet, Josefina Rodriguez, Emmanuel Croset

pour HOLY MOTORS

MEILLEURE PHOTO

Romain Winding

pour LES ADIEUX À LA REINE

Darius Khondji

pour AMOUR

Stéphane Fontaine

pour DE ROUILLE ET D'OS

Caroline Champetier

pour HOLY MOTORS

Guillaume Schiffman

pour POPULAIRE

MEILLEURS COSTUMES

Christian Gasc

pour LES ADIEUX À LA REINE

Pascaline Chavanne

pour AUGUSTINE

Madeline Fontaine

pour CAMILLE REDOUBLE

Mimi Lempicka

pour CLOCLO

Charlotte David

pour POPULAIRE

MEILLEUR MONTAGE

Luc Barnier

pour LES ADIEUX À LA REINE

Monika Willi

pour AMOUR

Annette Dutertre, Michel Klochendler

pour CAMILLE REDOUBLE

Juliette Welfling

pour DE ROUILLE ET D'OS

Nelly Quettier

pour HOLY MOTORS

MEILLEURS DÉCORS

Katia Wyszkop

pour LES ADIEUX À LA REINE

Jean-Vincent Puzos

pour AMOUR

Philippe Chiffre

pour CLOCLO

Florian Sanson

pour HOLY MOTORS

Sylvie Olivé

pour POPULAIRE

MEILLEUR RÉALISATEUR

Benoit Jacquot

pour LES ADIEUX À LA REINE

Michael Haneke

pour AMOUR

Noémie Lvovsky

pour CAMILLE REDOUBLE

François Ozon

pour DANS LA MAISON

Jacques Audiard

pour DE ROUILLE ET D'OS

Leos Carax

pour HOLY MOTORS

Stéphane Brizé

pour QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE

CE N'EST PAS UN FILM DE COW-BOYS

réalisé par Benjamin Parent

produit par David Frenkel, Arno Moria

CE QU'IL RESTERA DE NOUS

réalisé par Vincent Macaigne

produit par Jean-Christophe Reymond

LE CRI DU HOMARD

réalisé par Nicolas Guiot

produit par Fabrice Prével-Cléach

LES MEUTES

réalisé par Manuel Schapira

produit par Jérôme Bleitrach

LA VIE PARISIENNE

réalisé par Vincent Dietschy

produit par Alain Benguigui, Thomas Verhaeghe, Nicolas Leprière

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

EDMOND ÉTAIT UN ÂNE

réalisé par Franck Dion

produit par Francine Langdeau

ERNEST ET CÉLESTINE

réalisé par Benjamin Renner, Vincent Patar, Stéphane Aubier

produit par Didier Brunner, Henri Magalon

KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES

réalisé par Michel Ocelot

produit par Didier Brunner

OH WILLY...

réalisé par Emma de Swaef, Marc Roels

produit par Nidia Santiago

ZARAFÀ

réalisé par Rémi Bezançon, Jean-Christophe Lie

produit par Valérie Schermann, Christophe Jankovic

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

BOVINES OU LA VRAIE VIE DES VACHES

réalisé par Emmanuel Gras

produit par Nicolas Anthomé, Jérémie Jorrand

DUCH, LE MAÎTRE DES FORGES DE L'ENFER

réalisé par Rithy Panh

produit par Catherine Dussart

LES INVISIBLES

réalisé par Sébastien Lifshitz

produit par Bruno Nahon

JOURNAL DE FRANCE

réalisé par Claudine Nougaret, Raymond Depardon

produit par Claudine Nougaret

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

réalisé par Gilles Balbastre, Yannick Kergoat

produit par Jacques Kirsner

MEILLEUR PREMIER FILM

AUGUSTINE

réalisé par Alice Winocour

produit par Isabelle Madelaine, Émilie Tisné

COMME DES FRÈRES

réalisé par Hugo Gélin

produit par Danièle Delorme, Laetitia Galitzine, Hugo Gélin

LOUISE WIMMER

réalisé par Cyril Mennegun

produit par Bruno Nahon

POPULAIRE

réalisé par Régis Roinsard

produit par Alain Attal

RENGAINE

réalisé par Rachid Djaïdani

produit par Anne-Dominique Toussaint, Rachid Djaïdani

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

À PERDRE LA RAISON

réalisé par Joachim Lafosse

coproduction France LES FILMS DU WORSO (Sylvie Pialat)

ARGO

réalisé par Ben Affleck

distribution France WARNER BROS

BULLHEAD

réalisé par Michael R. Roskam

distribution France AD VITAM

LAURENCE ANYWAYS

réalisé par Xavier Dolan

coproduction France MK2 (Nathanaël Karmitz, Charles Gillibert)

OSLO, 31 AOÛT

réalisé par Joachim Trier

distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

LA PART DES ANGES

réalisé par Ken Loach

coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS

(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

ROYAL AFFAIR

réalisé par Nikolaj Arcel

distribution France JOUR2FÊTE / CHRYSALIS FILMS

MEILLEUR FILM

LES ADIEUX À LA REINE

produit par Jean-Pierre Guérin, Kristina Larsen

réalisé par Benoit Jacquot

AMOUR

produit par Margaret Menegoz

réalisé par Michael Haneke

CAMILLE REDOUBLE

produit par Jean-Louis Livi, Philippe Carcassonne

réalisé par Noémie Lvovsky

DANS LA MAISON

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer

réalisé par François Ozon

DE ROUILLE ET D'OS

produit par Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat

réalisé par Jacques Audiard

HOLY MOTORS

produit par Martine Marignac, Maurice Tinchant

réalisé par Leos Carax

LE PRÉNOM

produit par Dimitri Rassam, Jérôme Seydoux

réalisé par Matthieu Delaporte, Alexandre de la Patellière

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé le 1^{er} février pour le second tour, clôturé le 15 février pour le vote par correspondance et le 22 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 38^{ème} Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous contrôle de l'huissier, qui se rend ensuite au Théâtre du Châtelet pour remettre lui-même à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

LA 38^{ème} CÉRÉMONIE DES CÉSAR PEUT MAINTENANT COMMENCER !



"Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité.

Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César !

Les César ils sont là !"

Pierre Tchernia

Discours d'ouverture de la 1^{ère} Cérémonie des César

3 avril 1976, Palais des Congrès, Paris



SIMONE SIGNORET CÉSAR 1978 DE LA MEILLEURE ACTRICE

38^{ème} CÉRÉMONIE

VENDREDI 22 FÉVRIER 2013 / THÉÂTRE DU CHÂTELET



© nikan / BSLouis-Lumière / Académie des Arts / Tous droits réservés

Alain
Alby

Francis
Howard

Yves
Escoffier

Stéphane
Gautier

Pascal
Chanteuil

Frédéric
Cherrier

Henri
Olivier

Francis
Duchois

Sélim
Ylda

Yvonne
Barraton

Olivier
Loiseau

Michel
Lonsdale

Marc-Julie
Nahle

André
Rocca

Adeline
Lehoucq

Laurent
Machuel

Marlène
Doutey

Gilles
Lelouche

Sabrina
Quazuni

BIENVENUE !

À LA 38^{ÈME} CÉRÉMONIE DES CÉSAR

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille trois cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-et-un lauréats.

21h, sur scène, le Président de la Cérémonie, Monsieur Jamel Debbouze, va prononcer la phrase tant attendue "Et je déclare ouverte la 38^{ème} Cérémonie des César".

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction pétillante d'Antoine de Caunes, Maître de Cérémonie, et dans la mise en scène de Renaud Le Van Kim, vingt-et-une statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt et une enveloppes que l'huissier aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+. Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille trois cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu.

JAMEL DEBBOUZE

PRÉSIDENT DE LA CÉRÉMONIE

Jamel, Président !

Poissy, le 20 novembre 1997, il est 14h40, nous revenons de la pause déjeuner du dernier jour du tournage de mon premier film *Le ciel, les oiseaux et ta mère !*. Le temps nous est compté car nous devons tourner les deux dernières scènes du film avant la tombée de la nuit. Toute l'équipe est prête sauf Jamel ! Nous ne sommes pas vraiment inquiets car Jamel a l'habitude d'être en retard, le retard étant pour lui un préalable à la concentration. Après vingt minutes de recherches infructueuses, il débarque enfin, mais il surprend toute l'équipe avec son crâne rasé. C'est la stupéfaction puisque les deux dernières scènes restant à tourner se situent au milieu du film. Jamel n'avait pas faim alors tout naturellement il est allé chez un coiffeur du coin afin de se préparer pour son rôle de taulard dans *Zonzon* de Laurent Bouhnik dont le tournage démarrait le lendemain matin. Ce qui aurait pu être un drame pour la scripte s'est transformé en une belle opportunité de briller pour Jamel qui s'est illico emparé de la casquette de Momo, son petit frère toujours présent à ses côtés. Bien évidemment, comme toujours avec Jamel, l'histoire se termine dans un grand éclat de rire.

Cette anecdote était déjà révélatrice de toute la dimension exceptionnelle de l'artiste. À l'époque, il semblait évident qu'il jouerait bientôt dans la cour des grands.

Il était donc normal qu'il se retrouve dirigé par Luc Besson, Jean-Pierre Jeunet, Alain Chabat, Rachid Bouchareb, Spike Lee... Et si j'ai eu la chance et le bonheur de lui confier son premier rôle, Jamel n'aurait pas eu besoin de moi pour exploser. Jamel n'est pas un acteur normal, il est un acteur hors pair qui laissera son empreinte dans le cinéma français. Plus encore, il a ouvert la voie à une nouvelle génération d'acteurs comme Omar Sy, Thomas Ngijol et bien d'autres encore qui suivront et se revendiqueront de lui.

Même si Victor Hugo aimait à dire "que les grands artistes ont du hasard dans leur talent et du talent dans leur hasard" ce n'est certainement pas par hasard que Jamel a conquis le cœur des français. Des planches de Trappes au Comedy Club, il confirme un talent empreint de générosité et une notoriété constante qu'il n'hésite pas à mettre au service de grandes causes, des plus fragiles et des plus démunis. La réussite de Jamel, se situe au-delà du cinéma, la réussite de Jamel c'est la réussite d'une France cosmopolite, curieuse et fraternelle.

Bref, il est un artiste au grand cœur, un révélateur de talents et un véritable trait d'union !

Pour toutes ces raisons, merci Jamel, merci Monsieur le Président !

Djamel Bensalah



ANTOINE DE CAUNES

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Nous sommes le vendredi 22 février 2013, disons entre 20H15 et 20H40, au Théâtre du Châtelet. La (les ?) coupe de champagne que vous avez sifflée au cocktail de bienvenue en échangeant quelques considérations d'ordre général avec vos connaissances du métier vous a un peu détendu(e).

C'est normal que vous soyez stressé(e) : si vous êtes dans la compétition, vous souhaitez secrètement l'emporter, et si vous n'y êtes pas, vous espérez au moins que l'un(e) de vos favori(te)s repartira avec le précieux trophée. Troisième option, vous n'êtes pas nommé(e), vous n'avez pas de relation, proche ou lointaine, en compétition, mais vous stressez par capillarité, si je puis dire.

Doucement, vous avez pris le chemin de la salle, repéré la place qui vous est allouée, vous y êtes installé(e) après avoir encore serré quelques mains avec plus ou moins de conviction, et constaté que les sièges de velours rouge n'ont pas gagné en confort depuis l'an dernier. Vous avez saisi le programme que vous a tendu une ravissante hôtesse (d'origine estonienne), et par curiosité autant que par désœuvrement, vous l'avez ouvert pour tomber sur moi, tout souriant.

Je sais.

C'est votre premier petit moment de bonheur.

Ce ne sera pas le dernier. Mes cuistots et moi-même avons tout fait pour que cette soirée soit la plus digeste possible. Il y aura des sourires – peut-être même quelques rires – de l'émotion, feinte ou réelle, de la joie, quelques longueurs, et il y sera énormément question de ce qui nous pousse tous à nous déguiser, une fois par an, en manchot ou en princesse : le cinéma.

Avec un grand C, comme dans César.

Bonne Çoirée.



Antoine Beau
Directeur de Production

Albert Prevost
Producteur

Colin Khaznadji
Chef Machiniste

Nina Kagansky
Titra Film

Claude Gorsky
Producteur

Philippe Amouroux
Mixeur, Ingénieur du Son

Florence Abiven
Tri Track

Joseph Siritzky
Producteur, Distributeur

Patrick Gourevitch
Acteur

Marcel Hanoun
Réalisateur, Photographe, Écrivain

Bernard Dheran
Acteur

Franz-Albert Damamme
Directeur de Production

Alain Quercy
Acteur, Scénariste

Jean-Louis Richard
Réalisateur, Scénariste, Acteur

Aurélie Bensoussan
Monteuse

Mouss Diouf
Acteur

Richard Debusine
Scénariste

Jean-Claude Jean
Réalisateur

Gérard Rinaldi
Acteur, Chanteur

Pierre Billard
Critique de Cinéma

Véronique Perier
Costumière

Jean-Henri Roger
Réalisateur

Robert Kuperberg
Producteur, Réalisateur

Jean-Pierre Lazzerrini
Acteur

Claude Brulé
Scénariste

Alain Derobe
Directeur de la Photographie

Marie Mansart
Actrice

Claude Duneton
Acteur

Stéphane Slima
Acteur

Christian Marin
Acteur

André Chaumeau
Acteur

Maggy Dussauchoy
Actrice

David Sinclair Whitaker
Compositeur Musique

Fransined
Acteur

Chris Marker
Réalisateur

Tsilla Chelton
Actrice

Maité Nahyr
Actrice

Monique Melinand
Actrice

José Benazeraf
Réalisateur, Scénariste, Producteur

Paul Crauchet
Acteur

Claire Gerard-Hirne
Costumière

Françoise Combadière-Stern
Directrice de Casting

Martine Giordano
Monteuse

Pierre Gerald
Acteur

Alain Centonze
Producteur, Scénariste

Gérard Dacquay
Ingénieur du Son

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Les enfants ont tort de vouloir devenir footballeur plutôt que de vouloir faire du cinéma. Car, en général, à l'âge où les footballeurs partent à la retraite, on commence à peine à faire du cinéma.

Et il reste encore toute une vie pour assouvir sa passion. À 47 ans, on me dit encore jeune réalisateur. À part pape, je ne vois pas d'autre profession où l'on peut être jeune aussi vieux.

On m'a raconté que jusqu'à ses derniers instants, Claude Miller travaillait d'arrache pied aux finitions de Thérèse Desqueyroux. N'est-ce pas là la meilleure façon de passer la mort ? Vivre dans l'imaginaire est le plus sûr moyen de ne pas se voir vieillir. Se projeter dans des personnages, qu'on soit réalisateur, comédien, ou technicien, y rêver, y croire jusqu'à s'oublier. Bien plus que pour une illusoire postérité, nous faisons du cinéma pour que notre vie passe à imaginer celle des autres.

À ceux qui nous ont quitté cette année, on ne peut souhaiter qu'une chose, qu'ils soient partis en rêvant à leur prochain film.

Michel Leclerc

Pierre Mondy

Acteur, Metteur en scène

Claude Miller

Réalisateur

Mila Parely

Actrice

Michel Polac

Journaliste, Réalisateur

Philippe Bruneau

Acteur, Scénariste

Michel Duchaussoy

Acteur

Pierre Schoendœrffer

Réalisateur, Scénariste, Écrivain

Maurice Chevit

Acteur

Jean Topart

Acteur

Pierre Tornade

Acteur

Dany Vannier

Productrice

Michel Vocoret

Chef Electricien

Roland Vallet

Administrateur de Production

Jacqueline Pipard

Maquilleuse

Claude Pinoteau

Réalisateur

Jean-François Villemer

Réalisateur

Perrette Pradier

Actrice

L'ANNÉE CINÉMA CÉSAR

TOUS LES FILMS QUI ONT RECUEILLI AU MOINS UNE NOMINATION POUR LES CÉSAR 2013

À PERDRE LA RAISON

Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

Réalisé par Joachim Lafosse

Coproduction France LES FILMS DU WORSO

(Sylvie Pialat)



ADIEU BERTHE OU L'ENTERREMENT DE MÉMÉ



Nomination :

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Bruno Podalydès et Denis Podalydès

LES ADIEUX À LA REINE

Nominations :

MEILLEURE ACTRICE

Léa Seydoux

MEILLEURE ADAPTATION

Gilles Taurand et Benoît Jacquot

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Bruno Coulais

MEILLEUR SON

Brigitte Taillandier, Francis Wargnier,
Olivier Goinard

MEILLEURE PHOTO

Romain Winding

MEILLEUR MONTAGE

Luc Barnier

MEILLEURS COSTUMES

Christian Gasc

MEILLEURS DÉCORS

Katia Wyzskop

MEILLEUR RÉALISATEUR

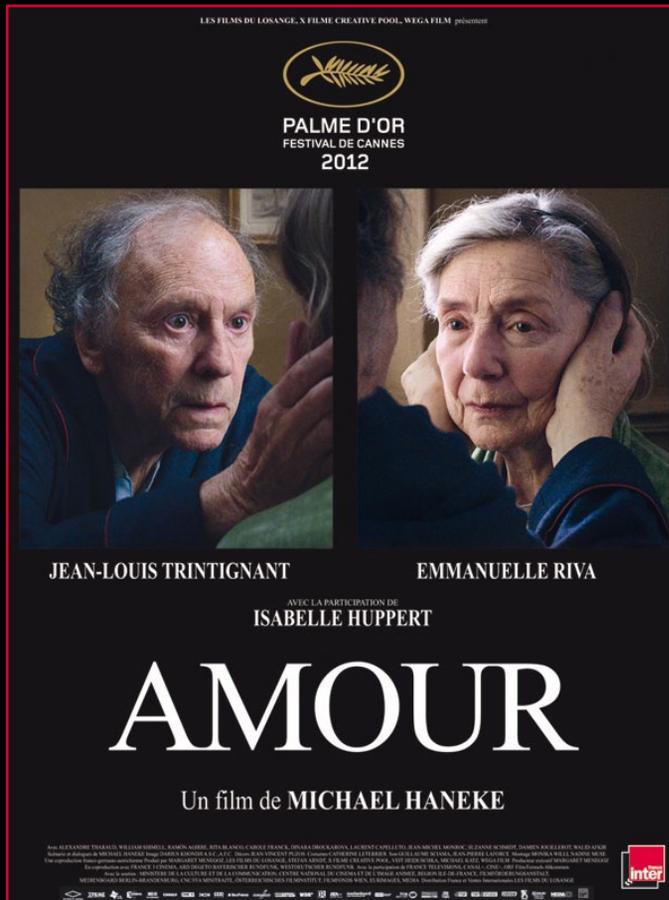
Benoît Jacquot



MEILLEUR FILM

produit par Jean-Pierre Guérin et Kristina Larsen
réalisé par Benoît Jacquot

AMOUR



MEILLEUR FILM

produit par Margaret Menegoz
réalisé par Michael Haneke

Nominations :

MEILLEURE ACTRICE

Emmanuelle Riva

MEILLEUR ACTEUR

Jean-Louis Trintignant

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Isabelle Huppert

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Michael Haneke

MEILLEUR SON

Guillaume Sciamia, Nadine Muse, Jean-Pierre Laforce

MEILLEURE PHOTO

Darius Khondji

MEILLEUR MONTAGE

Monika Willi

MEILLEURS DÉCORS

Jean-Vincent Puzos

MEILLEUR RÉALISATEUR

Michael Haneke

ARGO

Nomination :

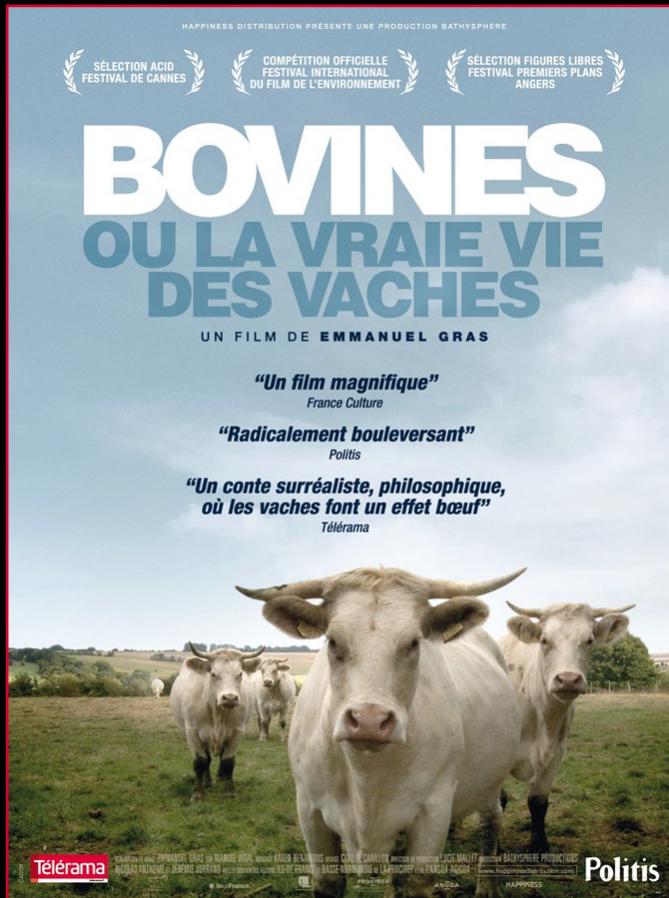
MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Ben Affleck

distribution France WARNER BROS



BOVINES OU LA VRAIE VIE DES VACHES



Nomination :

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Emmanuel Gras

produit par Nicolas Anthomé et Jérémie Jorrand

BULLHEAD

Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Michael R. Roskam
distribution France AD VITAM



CAMILLE REDOUBLE



MEILLEUR FILM

produit par Jean-Louis Livi et Philippe Carcassonne
réalisé par Noémie Lvovsky

Nominations :

MEILLEURE ACTRICE

Noémie Lvovsky

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Judith Chemla

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Yolande Moreau

MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE

Samir Guesmi

MEILLEUR ACTEUR DANS UN SECOND RÔLE

Michel Vuillermoz

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Julia Faure

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

India Hair

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Noémie Lvovsky, Florence Seyvos, Maud Ameline,

Pierre-Olivier Mattei

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Gaëtan Roussel et Joseph Dahan

MEILLEUR MONTAGE

Annette Dutertré et Michel Klochendler

MEILLEURS COSTUMES

Madeline Fontaine

MEILLEUR RÉALISATEUR

Noémie Lvovsky

CHERCHEZ HORTENSE

Nominations :

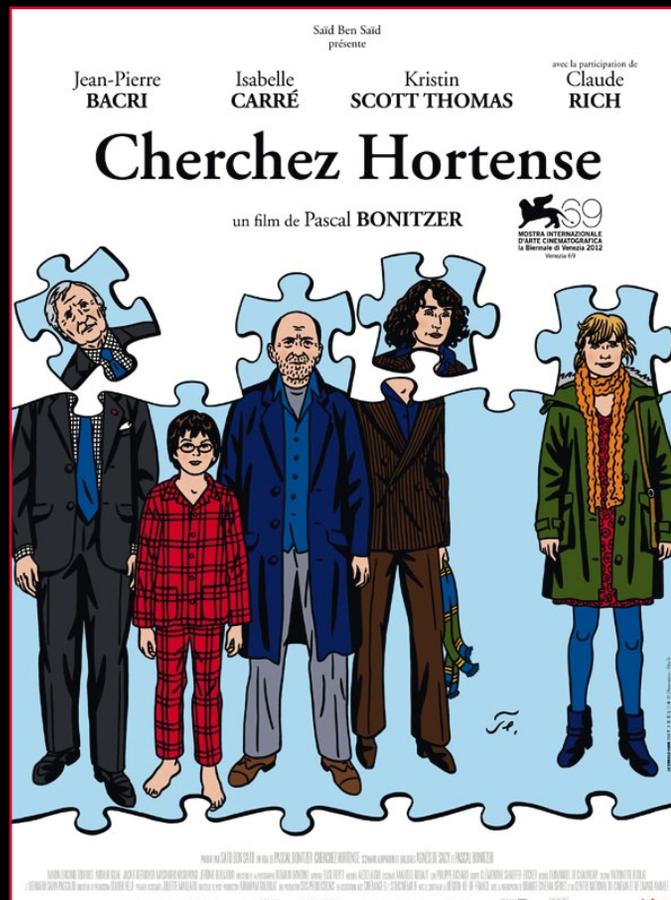
MEILLEUR ACTEUR

Jean-Pierre Bacri

MEILLEUR ACTEUR

DANS UN SECOND RÔLE

Claude Rich



COMME DES FRÈRES

Nominations :

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Pierre Niney

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Hugo Gélin

produit par Danièle Delorme, Laetitia Galitzine,
Hugo Gélin



DANS LA MAISON



Nominations :

MEILLEUR ACTEUR

Fabrice Luchini

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Ernst Umhauer

MEILLEURE ADAPTATION

François Ozon

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Philippe Rombi

MEILLEUR RÉALISATEUR

François Ozon

MEILLEUR FILM

produit par Eric Altmayer et Nicolas Altmayer

réalisé par François Ozon

DE ROUILLE ET D'OS

Nominations :

MEILLEURE ACTRICE

Marion Cotillard

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Matthias Schoenaerts

MEILLEURE ADAPTATION

Jacques Audiard et Thomas Bidegain

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

Alexandre Desplat

MEILLEUR SON

Brigitte Taillandier, Pascal Villard,
Jean-Paul Hurier

MEILLEURE PHOTO

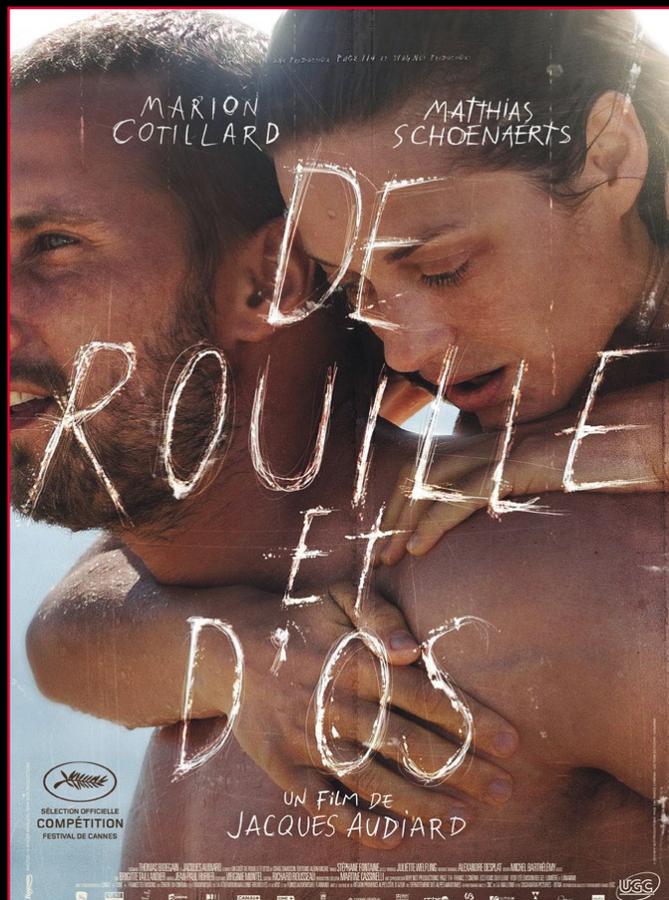
Stéphane Fontaine

MEILLEUR MONTAGE

Juliette Welfling

MEILLEUR RÉALISATEUR

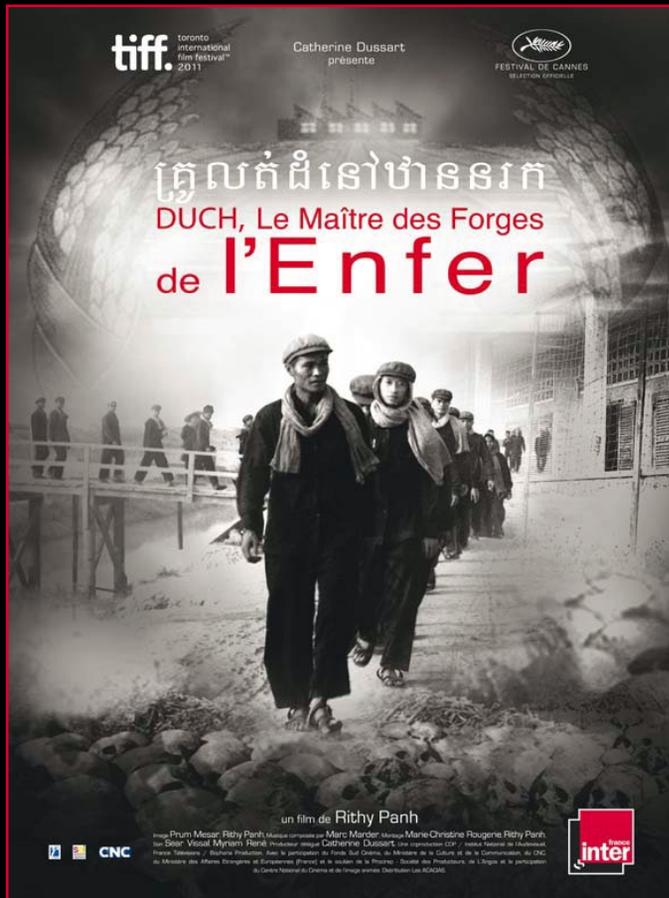
Jacques Audiard



MEILLEUR FILM

produit par Pascal Caucheteux et Grégoire Sorlat
réalisé par Jacques Audiard

DUCH, LE MAÎTRE DES FORGES DE L'ENFER



Nomination :

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Rithy Panh

produit par Catherine Dussart

L'ENFANT D'EN HAUT

Nomination :

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Kacey Mottet Klein



ERNEST ET CÉLESTINE



Nomination :

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

réalisé par Benjamin Renner, Vincent Patar, Stéphane Aubier
produit par Didier Brunner et Henri Magalon

HOLY MOTORS

Nominations :

MEILLEUR ACTEUR

Denis Lavant

MEILLEURE ACTRICE DANS UN SECOND RÔLE

Edith Scob

MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL

Leos Carax

MEILLEUR SON

Erwan Kerzanet, Josefina Rodriguez,
Emmanuel Croset

MEILLEURE PHOTO

Caroline Champetier

MEILLEUR MONTAGE

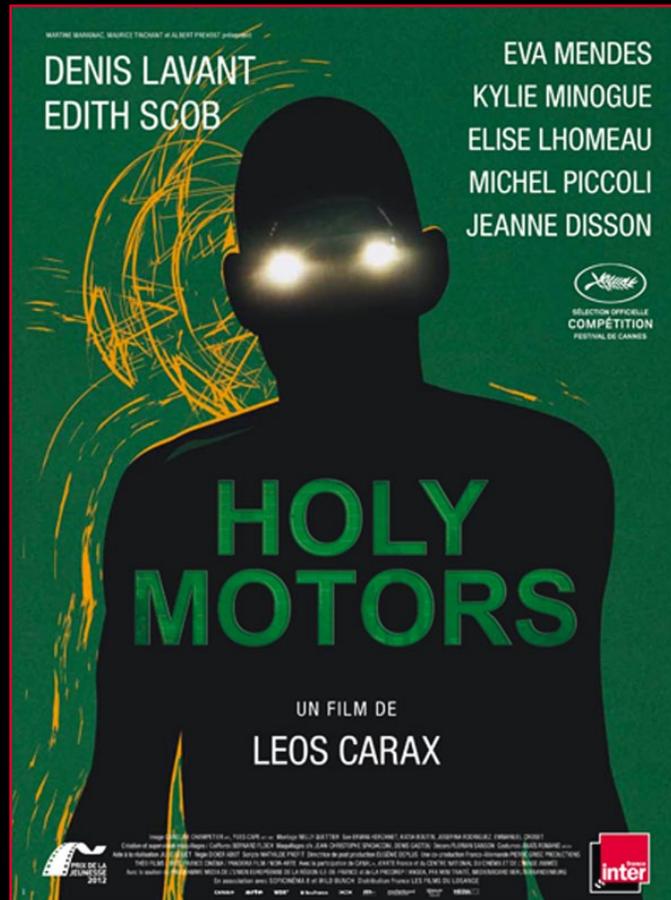
Nelly Quettier

MEILLEURS DÉCORS

Florian Sanson

MEILLEUR RÉALISATEUR

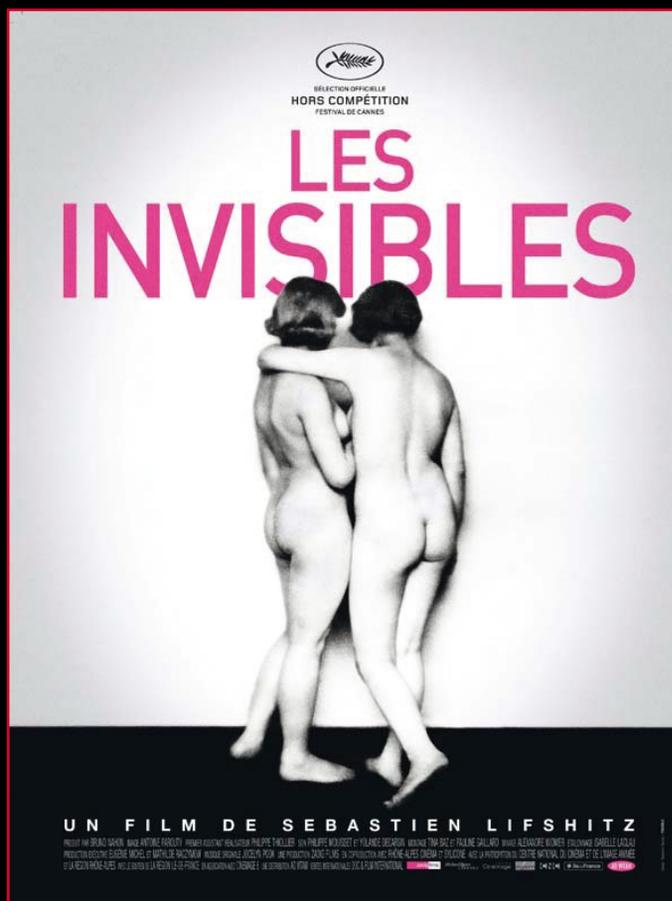
Leos Carax



MEILLEUR FILM

produit par Martine Marignac et Maurice Tinchant
réalisé par Leos Carax

LES INVISIBLES



Nomination :

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Sébastien Lifshitz

produit par Bruno Nahon

JOURNAL DE FRANCE

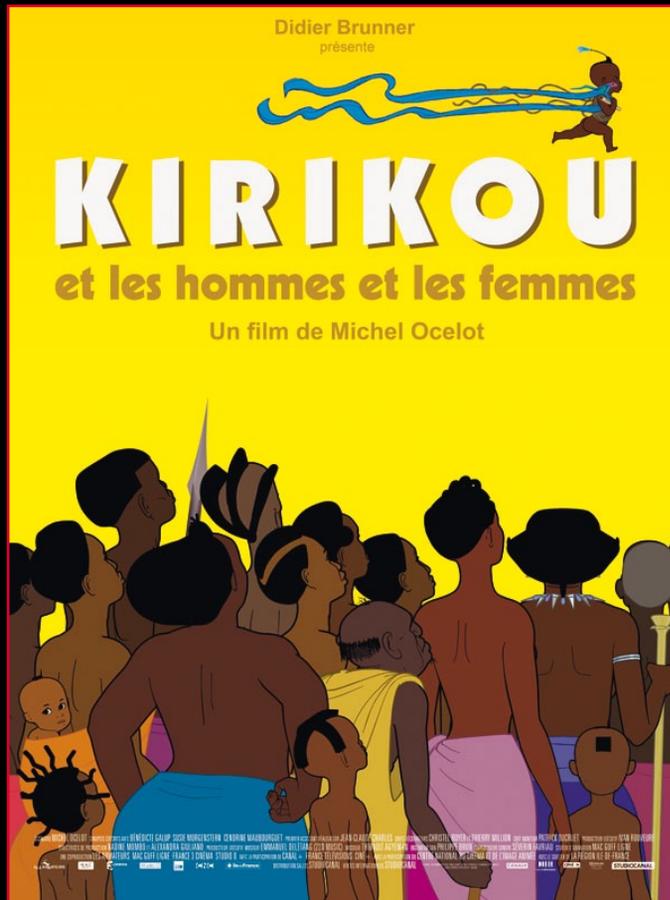
Nomination :

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Claudine Nougaret et Raymond Depardon
produit par Claudine Nougaret



KIRIKOU ET LES HOMMES ET LES FEMMES



Nomination :

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

réalisé par Michel Ocelot

produit par Didier Brunner

LAURENCE ANYWAYS

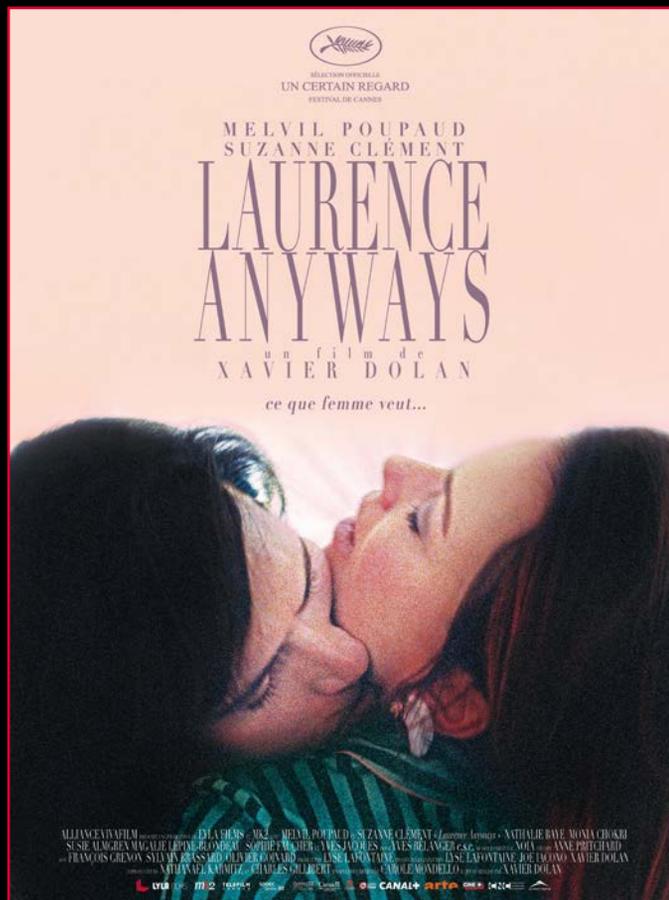
Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Xavier Dolan

coproduction France MK2

(Nathanaël Karmitz et Charles Gillibert)



LOUISE WIMMER



Nominations :

MEILLEURE ACTRICE

Corinne Masiero

MEILLEUR PREMIER FILM

réalisé par Cyril Mennegun

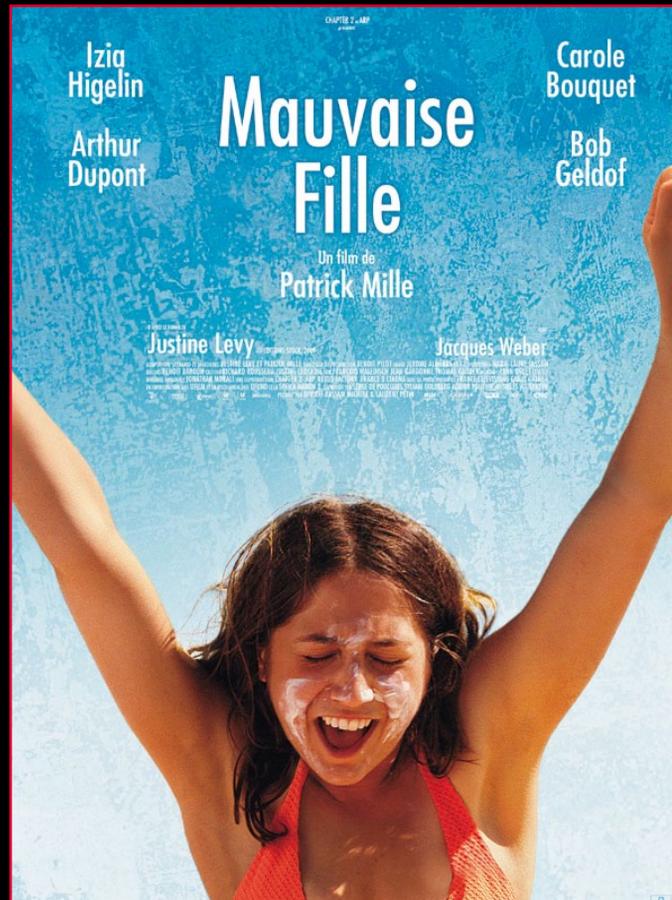
produit par Bruno Nahon

MAUVAISE FILLE

Nomination :

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

Izia Higelin



MINCE ALORS !



Nomination :

MEILLEUR ESPOIR FÉMININ

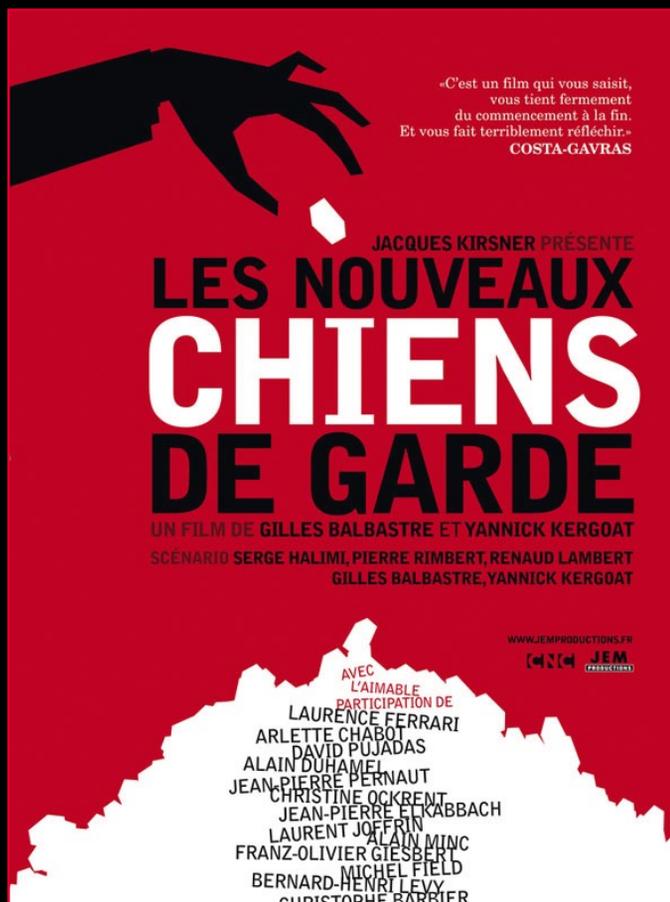
Lola Dewaere

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE

Nomination :

MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat
produit par Jacques Kirsner



OSLO, 31 AOÛT



Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Joachim Trier

distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

LA PART DES ANGES

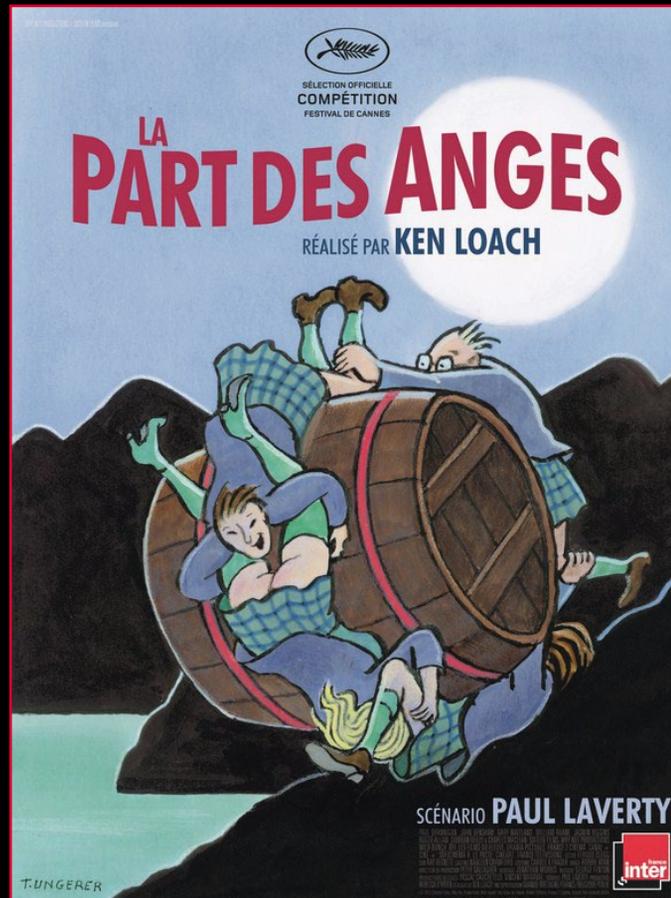
Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Ken Loach

coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS

(Pascal Caucheteux et Grégoire Sorlat)



LE PRÉNOM

Nominations :

MEILLEUR ACTEUR

Patrick Bruel

**MEILLEURE ACTRICE
DANS UN SECOND RÔLE**

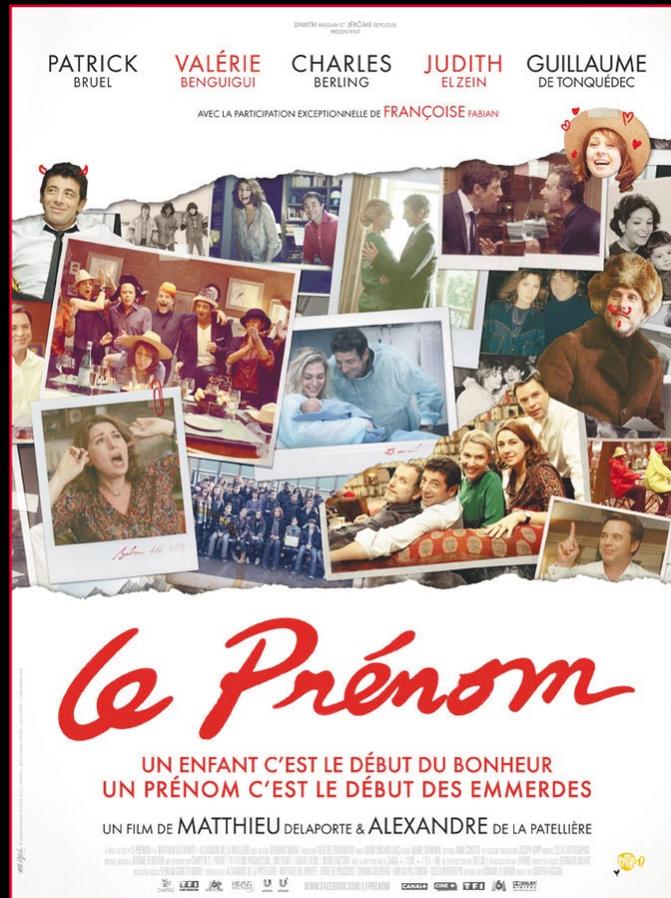
Valérie Benguigui

**MEILLEUR ACTEUR
DANS UN SECOND RÔLE**

Guillaume de Tonquedec

MEILLEURE ADAPTATION

Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière



MEILLEUR FILM

produit par Dimitri Rassam et Jérôme Seydoux

réalisé par Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière

ROYAL AFFAIR



Nomination :

MEILLEUR FILM ÉTRANGER

réalisé par Nikolaj Arcel

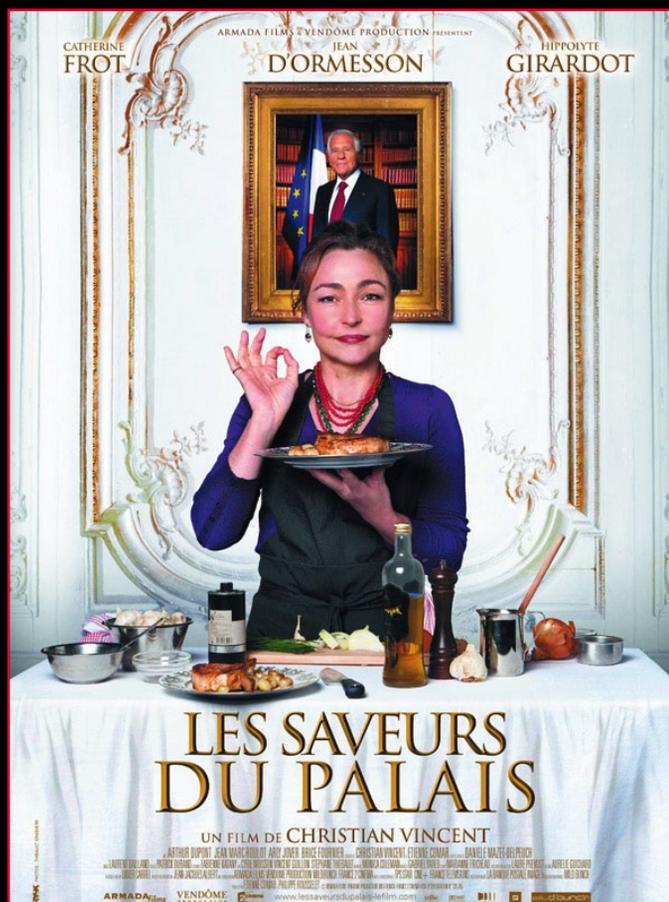
distribution France JOUR2FÊTE / CHRYSALIS FILMS

LES SAVEURS DU PALAIS

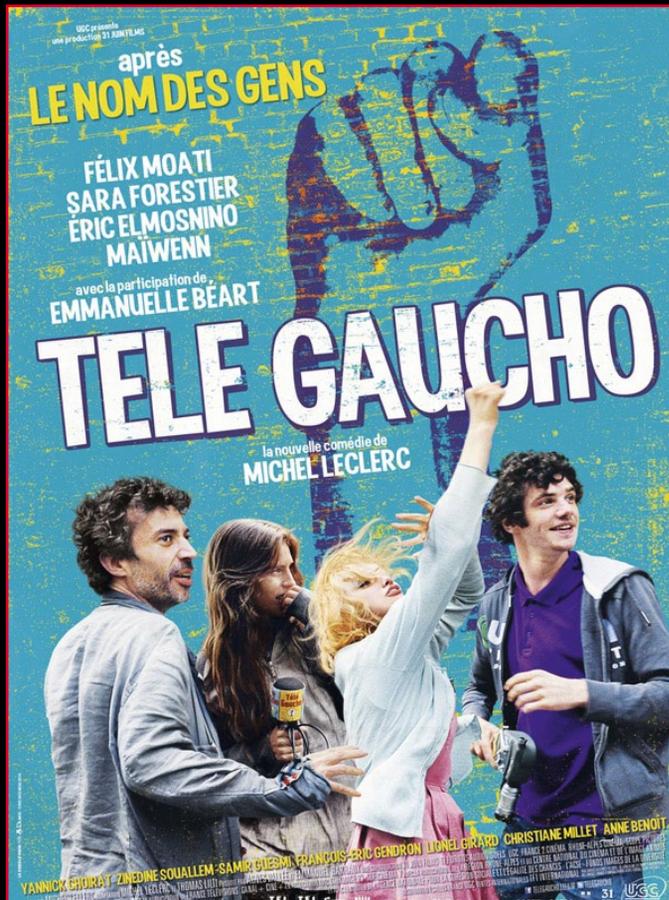
Nomination :

MEILLEURE ACTRICE

Catherine Frot



TÉLÉ GAUCHO



Nomination :

MEILLEUR ESPOIR MASCULIN

Félix Moati

FILMS D'ANIMATION DE COURT MÉTRAGE

NOMMÉS POUR LE CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION



EDMOND ÉTAIT UN ÂNE

réalisé par Franck Dion

produit par Francine Langdeau



OH WILLY...

réalisé par Emma de Swaef et Marc Roels

produit par Nidia Santiago

FILMS DE COURT MÉTRAGE

NOMMÉS POUR LE CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE

CE N'EST PAS UN FILM DE COW-BOYS

réalisé par Benjamin Parent
produit par David Frenkel et Arno Moria



CE QU'IL RESTERA DE NOUS

réalisé par Vincent Macaigne
produit par Jean-Christophe Reymond



LE CRI DU HOMARD

réalisé par Nicolas Guiot
produit par Fabrice Prêel-Cléach



LES MEUTES

réalisé par Manuel Schapira
produit par Jérôme Bleitrach



LA VIE PARISIENNE

réalisé par Vincent Dietschy
produit par Alain Benguigui, Thomas Verhaeghe, Nicolas Leprêtre



LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder plus longtemps dans la lumière des César celles et ceux qui ont fait les films de l'année.

Le Dîner de Gala, première de ces manifestations, maintenant suivi de La Party, est la plus ancienne. Est venu s'y rajouter le Déjeuner des Nommés. Puis sont nés, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, la soirée et le Trophée César & Techniques, le projet Révélation, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscani Plantier, la collection de livres Mémoire de César, et les Nuits en Or.

C'est aussi, grâce au soutien apporté par Canal+, "Paroles de Nommés", "L'Année Cinéma César", "La Photo des 25", qui viennent aujourd'hui enrichir la mise en valeur des nommés auprès du grand public, ainsi que la création d'une affiche pour la Cérémonie.

Enfin, depuis cette année, l'Académie a ouvert un quatrième chantier : offrir au grand public la présentation, sur internet, de l'ensemble de la production française de l'année (Année Cinéma, Mosaïque César & Techniques, Guides de l'Académie...)

Rendez-vous sur le site internet de l'Académie :

www.academie-cinema.org

Alain Rocca

*Administrateur Délégué
de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma*

SOMMAIRE ACTIONS

CÉSAR & TECHNIQUES	p 93
RÉVÉLATIONS 2013	p 95
GROS PLAN SUR LES NOMMÉS	p 97
MÉMOIRE DE CÉSAR 2013	p 99
DÎNER DES PRODUCTEURS	p 101
APRÈS LA CÉRÉMONIE...	p 103
LES NUITS EN OR	p 105
LES GUIDES	p 107
LE SITE INTERNET	p 109



LAURÉAT TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES 2013 **MIKROS IMAGE**



CÉSAR & TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs qu'elle va récompenser, seule l'Académie s'est donnée comme règle de distinguer de la même manière les métiers dits "techniques", reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de ceux que l'on appelle les "techniciens du cinéma".

LA SOIRÉE

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM, et avec le soutien du Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 956 techniciennes et techniciens éligibles pour les César Techniques 2013, a eu lieu lundi 7 janvier 2013 au "Club Haussmann".

LE TROPHÉE

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis pour la troisième année le Trophée César & Techniques, qui rappelle les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les cinq entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 956 professionnels éligibles pour les César Techniques 2013 ont élu le lauréat, la société MIKROS IMAGE.

LE GUIDE ET LA MOSAÏQUE

Le Guide César & Techniques 2013 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2013 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme d'un kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

Le Guide César & Techniques 2013 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 7 janvier.

La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2013 ont été mis en ligne le soir-même sur le site Officiel de l'Académie des César.



JOSÉPHINE d'Agnès Desbarats
AU BONHEUR DES OMBRES de
UN PLAN PARFAIT de
UNE FOLLE ENVIE de
LES ÉMOTIFS ANONYMES de
JOUeuse de Caroline R
VILAIN de Jean-Pa

de Claire D
de Pascal Ass
DANESSE de M
de Marie-H
de Catherine B
de SIMPELBACH
de MORIS d'Al

L'Académie des César et CHAUMET présentent
RÉVÉLATIONS 2013
par DOMINIQUE ISSERMAN

LES RÉVÉLATIONS 2013

Cette année ce sont 32 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

Pour la huitième année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organise le projet "Révélations", qui a pour vocation de donner un coup de projecteur sur ces jeunes actrices et acteurs, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

LE CLIP

Le Clip Révélations 2013 a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 16 au 26 janvier 2013, avec le soutien d'ÉCLAIR, UGC et CANAL+.

Il a été réalisé cette année par Dominique Issermann.

L'EXPO PHOTO ET L'ALBUM COLLECTOR

Dominique Issermann a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes, qui a été dévoilé le lundi 14 janvier 2013 dans les Salons du Joaillier Chaumet place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Les photos de l'Album sont également consultables en ligne sur les sites de l'Académie et de Chaumet.

LE DÎNER DES RÉVÉLATIONS

À l'issue du vernissage, accompagnés de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'ils s'étaient choisis, tous ont été reçus au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 14 janvier 2013.

L'Année cinéma
CÉSAR

DU 6 AU 19 FÉVRIER 2013
CINÉMA LE BALZAC
CINÉMA LES 3 LUXEMBOURG

Retrouvez
TOUS LES FILMS
ayant recueilli au moins une nomination aux
CÉSAR 2013

GROS PLAN SUR LES NOMMÉS



Paroles de Nommés : dès l'annonce des nominations, l'Académie a réalisé pour chaque nommé une vidéo personnalisée :

- pour les nommés aux César d'Interprétation, une bande-annonce montée à partir d'extraits du film pour lesquels ils ont été distingués.
- pour les autres nommés, un entretien mené par deux journalistes passionnés du 7^{ème} Art, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire, leur permettant de s'exprimer sur leurs parcours, leurs aspirations professionnelles, et plus généralement sur le cinéma d'aujourd'hui.

L'ensemble de ces vidéos a été mis en ligne en accès libre sur le site de l'Académie à partir du 8 février 2013.

Le Déjeuner des Nommés : samedi 2 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

La Générale des Nommés : quelques jours avant la Cérémonie, tous les nommés ont été conviés au Théâtre du Châtelet, sous la houlette bienveillante de Renaud Le Van Kim et de l'équipe de l'Académie, qui leur ont présenté les arcanes du plateau et des coulisses de la Cérémonie.

L'Année Cinéma César : du mercredi 6 février au mardi 19 février, l'ensemble des films ayant recueilli au moins une nomination a été présenté dans deux cinémas parisiens, Le Balzac et Les 3 Luxembourg. Chaque film disposait de quatre séances, deux par salle, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.

Le Pass Nommés : tous les nommés sont invités à la Cérémonie. La semaine précédant la Cérémonie, ils ont reçu le laissez-passer qui leur donne accès :

- aux places d'orchestre qui leur sont attribuées le soir de la Cérémonie,
- au Dîner de Gala du Fouquet's,
- à La Party qui clôture la soirée.

Tous

AU LARZAC / CE N'EST QU'UN DÉBUT

GILLES CLÉMENT / ARIANE DOUBLET / WILLIAM KLEIN / MARIANA OTERO / CHRISTIAN ROAUD / MATHIEU SAPIN / LES ÉDITIONS DE L'ŒIL



MÉMOIRE DE CÉSAR

Depuis maintenant sept ans, l'Académie laisse carte blanche à un éditeur indépendant, Les Éditions de l'Œil, pour créer un livre sur un lauréat de l'année précédente.

Le vendredi 15 février 2013 a été présenté à la presse, dans les salons du Fouquet's, le huitième livre de la Collection :

"TOUS AU LARZAC / CE N'EST QU'UN DÉBUT"

autour de Christian Rouaud réalisateur du film "Tous au Larzac", César 2012 du Meilleur Film Documentaire.

En recevant le César du Meilleur Film Documentaire pour Tous au Larzac, Christian Rouaud citait La Boétie : "Les puissants ne sont grands que parce que nous sommes à genoux." Il ajoutait, à propos des protagonistes de cette lutte : "Ce César honore des femmes et des hommes debout." Et ce n'était qu'un début : dans ce livre qui mêle l'histoire de différentes luttes et différents films autour de Tous au Larzac, ces femmes et ces hommes debout sont rejoints par d'autres, cinéastes (Ariane Doublet, Mariana Otero, Bertrand Bonello, William Klein), paysagiste (Gilles Clément), dessinateur (Mathieu Sapin), pour continuer le combat.

Les 7 premières éditions de Mémoire de César ont déjà donné lieu aux ouvrages suivants :

"RENDONS À CÉSAR" autour de Gilles Porte, César 2005 du Meilleur Premier Film

"LES PROMENEURS" autour de Michel Bouquet, César 2006 du Meilleur Acteur

"DIRE LADY" autour de Pascale Ferran, César 2007 du Meilleur Film

"L'ESPOIR EST FÉMININ" autour de Hafsia Herzi et de Sandrine Bonnaire, César 2008 du Meilleur Espoir Féminin et César 1984 du Meilleur Espoir Féminin

"LES PLAGES D'AGNÈS" autour d'Agnès Varda, César 2009 du Meilleur Film Documentaire

"TOUTES PREMIÈRES FOIS" autour de Riad Sattouf, César 2010 du Meilleur Premier Film

"DES HOMMES ET DES MOTS" autour de Michaël Lonsdale, César 2011 du Meilleur Acteur dans un Second Rôle





DÎNER DES PRODUCTEURS

Pour la sixième année consécutive, grâce à l'appui fidèle de BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie, un dîner en l'honneur des productrices et des producteurs de l'année ainsi que de leurs invités a eu lieu le lundi 18 février 2013, dans les salons de l'Hôtel George V.

PRIX DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique.

La remise du Prix Daniel Toscan du Plantier au lauréat choisi par le jury a eu lieu à l'occasion du Dîner des Producteurs.

COFFRET DES GUIDES DE L'ACADÉMIE

Le "Coffret des Guides de l'Académie", regroupant les quatre Guides (Films, Techniques, Production, Scénario) est remis par l'Académie à chaque invité du Dîner des Producteurs.



Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARR



APRÈS LA CÉRÉMONIE...

Pour ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière. Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

En leur honneur, l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

LE DÎNER DE GALA

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7^{ème} Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence d'Aurélié Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, de Jamel Debbouze, Président de la Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu le vendredi 22 février 2013 au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

LA PARTY

À ceux qui ont encore les yeux ouverts, l'Académie propose de terminer la nuit à La Party, organisée avec la complicité amicale d'Albane Communication.

PROGRAMME

Lundi 18 juin

17 min fiction
 14 min fiction
 11 min documentaire
 19 min fiction
 17 min fiction
 19 min animation
 17 min documentaire
 19 min fiction
 17 min fiction
 19 min animation
 17 min documentaire
 19 min fiction

17 min fiction
 19 min animation
 17 min documentaire
 19 min fiction

villes & dates
 tournée 2012

Map showing tour dates for the film festival across Europe, including cities like Paris, Lyon, Marseille, and others.

Académie des César
CÉSAR 2012

L'Académie des César se présente avec **Renault** présente

LES NUITS
 LES MEILLEURS COURTS MÉTRAGES MONDIAUX DE L'ANNÉE
EN OR 2012
 LA TOURNÉE
 MAI / JUIN

CMC

www.academie-cinema.org

Académie des César
CÉSAR 2012

L'Académie des César se présente avec **Renault** présente

LES NUITS
 LES MEILLEURS COURTS MÉTRAGES MONDIAUX DE L'ANNÉE
EN OR 2012
 LE PANORAMA
 18 / 19 / 20 JUIN
 SÉANCES 19h & 21h

www.academie-cinema.org

LES NUITS EN OR

Ce projet est l'occasion pour l'Académie de participer à l'échange entre les cultures du monde entier, en soutenant la diffusion des films des cinéastes qui réaliseront les films de demain.

Elle organise ainsi, en mai et juin 2013, la 7^{ème} Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de Renault, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien des Laboratoires Eclair et de CMC – LVT, Partenaires Techniques.

LA TOURNÉE

En mai et juin, l'Académie vient à la rencontre du grand public et des exploitants, dans onze salles en France et six salles en Europe et dans le monde.

Le temps d'une soirée, l'Académie et la salle de cinéma qui accueille la Tournée invitent le public à une soirée cinéma exceptionnelle, constituée du César 2013 du Meilleur Film de Court Métrage et de 6 films sélectionnés parmi l'ensemble des courts métrages qui viennent d'être primés par leurs Académies Nationales de Cinéma.

LE SÉJOUR

Tous les réalisateurs des courts métrages présents dans le programme de la Tournée sont invités à Paris par l'Académie pour trois jours de rencontres professionnelles, et pour présenter leurs films au public parisien.

LE DÎNER DE GALA DES NUITS EN OR

Le lundi 17 juin 2013, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisateurs de la Tournée, accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.

LE PANORAMA

Du 17 au 19 juin 2013, l'Académie présente au public parisien les meilleurs courts métrages du monde.

Tous les courts métrages primés lors de l'année précédente par l'ensemble des Académies de Cinéma du monde entier seront ainsi projetés durant trois jours dans la grande salle de cinéma de l'UNESCO.



Ce guide m
Toutes les li
communiqu
pas être té
communiqu

Ce guide a été élab

Ce guide
Son ayat
soit aux
éligibles
À ce titr
Costum
et du M
Sont es
techniq
Toutes le
commun
pas être
commun

LES
CÉSARS
DU MEILLEUR
CINÉMA

PRODUCTEURS
du 1^{er} au 10^{ème} avril 2011

LES GUIDES

Chaque année, l'Académie approfondit son travail de recensement de celles et ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, deviennent de fait des outils de repérage des compétences de plus en plus appréciés.

Chacun des guides est mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit.

Ils rassemblent aujourd'hui, pour l'ensemble des films sortis en salles durant l'année 2012 :

GUIDE FILMS

l'ensemble des fiches artistique, technique, et production des films.

GUIDE CÉSAR & TECHNIQUES

les chefs de postes à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes, et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que des prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

GUIDE CÉSAR & PRODUCTION

les sociétés de productions déléguées des films, avec les noms des productrices et producteurs.

GUIDE CÉSAR & SCÉNARIO

les scénaristes et les réalisateur(trice)s qui ont écrit les scénarios des films.





AGENDA



ANNONCE DES NOMINATIONS 2013

Le 25 janvier 2013

Conférence de Presse
d'Annonce des Nominations
2013 - Présentation de

l'Affiche Officielle de la 38ème Cérémonie des César



DÉJEUNER DES NOMMÉS

Le 2 février 2013

Remise des Certificats de
Nomination et du Mémorandum
du Nommé Photo "Les 25 de
2013" (Nommés à un César Technique) Remise aux
Nommés de leur exemplaire de l...

1 2 3 4 5



Découvrez la liste Officielle des Nominations 2013



Découvrez les photos de Dominique Issermann pour les Révélation 2013.

PUBLICATIONS 2013



Toutes les publications

LE SITE INTERNET

Le Site Officiel de l'Académie offre à ses membres ainsi qu'au grand public un accès instantané à une présentation résumée de tous les films de la production française de l'année, ainsi qu'à toutes les informations concernant l'Académie :

- l'Histoire de l'Académie, ses objectifs, et son fonctionnement;
- le Vote pour les César;
- l'ensemble des événements organisés par l'Académie tout au long de l'année, ainsi que les vidéos et photos réalisées à l'occasion;
- les Nominations;
- les Palmarès et les informations sur les Cérémonies antérieures;
- les vidéos réalisées autour de chacun des nommés, ainsi que celles réalisées lors des années antérieures autour des nommés et des lauréats;

- les fiches de présentation et les bandes annonces de tous les films de la production française de l'année;

- la "Mosaïque", qui permet de mettre un visage derrière le nom de chacun des techniciens éligibles aux César Techniques de l'année;

- les différentes publications de l'Académie, y compris l'Affiche Officielle;

- les différents logos de l'Académie, téléchargeables pour toute communication autour des nominations ou des lauréats.

L'accès à l'ensemble de ces informations est libre et gratuit. Un "espace membre" est réservé aux membres de l'Académie, de même qu'une partie du site est réservée à la presse.

Fouquet's

Paris

HÔTEL FOUQUET'S

Le Restaurant vous accueille parmi ses



LE FOUQUET'S
CÉLÈBRE LES CÉSAR
DEPUIS 38 ANS



Lucien Barrière
Hôtels & Casinos

FOUQUET'S
99 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

BARRIÈRE – PARIS

légendes, l'Hôtel vous offre le premier rôle.



HÔTEL
FOUQUET'S BARRIÈRE
PARIS



LE RENDEZ-VOUS
5 ÉTOILES POUR
STARS DU 7^E ART

HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE
46 AVENUE GEORGE V - 75008 PARIS
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

 LEADING
HOTELS

PARTENAIRES

PARTENAIRES OFFICIELS / PARTENAIRES TECHNIQUES / PARTENAIRES INSTITUTIONNELS / FOURNISSEURS OFFICIELS

PARTENAIRES OFFICIELS



BNP PARIBAS



© DR

Artistiques, technologiques ou encore économiques... les défis auxquels doit faire face le monde du cinéma sont multiples. Au-delà de nos nombreux partenariats, nous accompagnons ces évolutions en finançant la production de films avec le pôle BNP Paribas Image & Médias ou au travers de notre participation dans Cofiloisirs. BNP Paribas aime le cinéma et est heureux de soutenir l'Académie des César pour la 8^{ème} année.

MARIE-CLAIRE CAPOBIANCO

Directeur des Réseaux France et Membre du Comité exécutif de BNP Paribas

CHAUMET
PARIS



© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la neuvième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier parisien de continuer à tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma Français et de la création artistique.

Cette année encore, Chaumet a donné un coup de projecteur aux 32 comédiens et comédiennes, Révélation des César 2013, en les réunissant dans un clip réalisé par Dominique Issermann.

THIERRY FRITSCH

Président de CHAUMET

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



© DR

Moteur !

Dans cette magie mécanique qui s'appelle le cinéma, il y a l'image, l'écran et le talent des acteurs. Il y a aussi ce que révèle la lecture des génériques : les métiers et les compétences. Sur un tournage, le mot "partenaire" prend tout son sens. C'est ce rôle fidèle que Lucien Barrière Hôtels et Casinos tient avec amitié auprès de l'Académie des César depuis sa création. Ces César 2013 vont encore une fois le raconter.

DOMINIQUE DESSEIGNE

Président-Directeur Général du Groupe LUCIEN BARRIÈRE



DRIVE THE CHANGE



© DR

A l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'"obscurs objets de désir" qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

CARLOS GHOSN

Président-Directeur Général du Groupe RENAULT

PARTENAIRES TECHNIQUES



Mettre à disposition du Cinéma Français, l'ensemble de ses activités techniques et de son développement, est depuis des années la volonté des équipes CMC – LVT – DIGIMAGE. Notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques est à l'image de cet engagement, offrant les différentes phases de prestations de postproduction image et son.
www.cmc-video.fr

DENIS AUBOYER
Président de CMC



Eclair Group est fier d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet "Révélation 2013", et des "Nuits en Or du Court Métrage" en apportant un soutien technique historique indéfectible au cinéma, ses talents et sa diversité. Avec un site image et son unique à Vanves, Eclair Group démontre sa volonté d'investir durablement et avec toujours plus de moyens à la pointe de l'Art.
www.eclairgroup.com

THIERRY FORSANS
Président-Directeur Général d'ECLAIR Group



Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la treizième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

OLIVIER ROBIN MARIETON
Président du Groupe TRANSATLANTIC



Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : Fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 10^{ème} année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

LOÏC DE POIX
Président du Groupe MPO



Rovi propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias. Nous sommes fiers de poursuivre notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la huitième année consécutive. Vous trouverez toutes les informations concernant nos activités sur notre site :
www.rovicorp.com

THOMAS CARSON
ROVI's Chief Executive Officer

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



© DR

Nous sommes heureux et fiers d'être partenaire avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma qui organise la prestigieuse Cérémonie des César.

Depuis 1988, la notoriété de 3iS s'appuie sur sa pédagogie innovante, son employabilité exemplaire et sur ses équipements de pointe.

Leçons de cinéma, rencontres professionnelles, captations des événements de l'Académie, les étudiants sont mobilisés dans ce partenariat riche d'échanges et de mises en situation professionnelles.

JEAN-CLAUDE WALTER

Président de 3iS



© DR

Depuis quatre années, au tout début du mois de janvier, l'Académie des César et la FICAM célèbrent tous les techniciens et les prestataires techniques du cinéma. A cette occasion, elles récompensent une entreprise par un Trophée "César et Techniques" pour son excellence dans l'innovation et son savoir faire.

En 2013, et pour la seconde fois, MIKROS IMAGE, est la brillante lauréate de ce Trophée. Aujourd'hui, la soirée des César nous rappelle à quel point l'art et la technique sont liés, et combien les techniciens et les Industries techniques sont indissociables dans l'exception culturelle.

Au lendemain des Assises du Cinéma organisées à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication, gardons toujours à l'esprit que la diversité de la production française dépend aussi de la performance de son Industrie technique et de la dynamique de toute la famille des intermittents.

THIERRY DE SEGONZAC

Président de la FICAM



© DR

Depuis la création de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de nombreux anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière se sont vus décerner un César. Cela traduit, entre autre, l'importante contribution de l'Ecole aux professions de l'image et du son. En 2006, à l'occasion de notre 80^{ème} anniversaire, nous avons donc décidé de mettre en place un partenariat. Il s'est concrétisé cette année par des reportages photographiques et la création de l'affiche des 25 nommés aux César Techniques.

FRANCINE LEVY

Directrice de l'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE

FOURNISSEURS OFFICIELS

DESSANGE
PARIS



© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7^{ème} Art !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

BENJAMIN DESSANGE

Président du Directoire de DESSANGE International



© DR

Tsarine aime le cinéma depuis très longtemps.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, jouer avec son image, faire rêver, surprendre : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Partenaire fidèle des César, je suis convaincu que le cru 2013 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

PHILIPPE BAIJOT

Président-Directeur Général des champagnes TSARINE

Meet Jane the Ripper.

Keep your customers honest.
And your bottom line healthy.
Discourage people from casually
copying your titles.

Not all DVD pirates are in it for the money. Some just want to make a few copies for their friends, or copy a rented movie before they take it back to the store.

Casual copying can be just as big a threat to your bottom line as commercial DVD bootleggers and illegal peer-to-peer file sharers. But not all consumer rippers are the same. The good news is, most can be deterred.

Rovi's content protection solutions – RipGuard (designed to stop digital ripping) and ACP (which inhibits analog-out copying) – are proven to frustrate most casual copiers, without affecting the viewing experience in any way.

Best of all, when you frustrate casual rippers, they tend to buy the title. That's a good thing... for them, and for you.

Find out more at
www.rovicorp.com/casualripping

rovicorp.com

CÉSAR 2013
Partenaire Technique



ROVI

join the entertainment

LE RÈGLEMENT

DE L'ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

RÈGLEMENT

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé «César» (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les «Césars» sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée «La Nuit des Césars»

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes:

– Collège des Acteurs: les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Réalisateur: les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Auteurs: les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Techniciens: les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», à l'un des postes suivants:

- Premier Assistant Réalisateur;
- Directeur de Production, de Postproduction ou Administrateur de Production;
- Régisseur Général;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman;
- Chef Monteur;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX);
- Chef Mixeur;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
- Chef Coiffeur;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux;
- Scripte;
- Chef Machiniste;
- Chef Electricien.

– Collège des Producteurs: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés françaises ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films: Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une

entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Agents Artistiques: personnes titulaires d'une licence d'agent artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission.

– Collège des Directeurs de Casting: personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Attachés de Presse: Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

– Collège des Exploitants de salles de cinéma: L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes:

- Les présidents et les délégués généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche «Art et essai»;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire

une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres à part entière après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un «César» et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des «Césars», les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des «Césars», certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la

cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un «César» est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur;
- Meilleure Actrice;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle;
- Meilleur Espoir Féminin;
- Meilleur Espoir Masculin;
- Meilleur Réalisateur;
- Meilleur Film;
- Meilleur Premier Film;
- Meilleur Film Documentaire;
- Meilleur Film d'Animation;
- Meilleur Scénario Original;
- Meilleure Adaptation;
- Meilleure Musique Originale;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César);
- Meilleure Photo;
- Meilleur Son;
- Meilleur Montage;
- Meilleurs Costumes;
- Meilleur Film Étranger;
- Meilleur Film de Court Métrage.

Article 2

Des «César» d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française. Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Les films dits «à sketches» dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au «César du Meilleur Film» qu'après étude par le Bureau de l'Académie.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie) être admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

B) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», les films ne remplissant

pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les «César» attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film».

Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire et meilleur film d'animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le «César du Meilleur Espoir Féminin» et le «César du Meilleur Espoir Masculin» le secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des «Révélation» et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.

La liste des Révélation est établie par le Comité Révélation de l'Académie, pour un nombre compris entre quatorze et seize actrices et quatorze et seize acteurs, selon le nombre d'actrices et d'acteurs choisis par le Conseil d'Administration, lequel dispose d'une possibilité de choix d'un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Président de l'Académie veillera à ce que les choix éventuels du Conseil d'Administration soient effectués préalablement à la séance plénière du Comité Révélation, de façon à ce que ces choix puissent être communiqués aux membres du Comité au début de la séance plénière. Les choix du Comité Révélation s'effectueront à l'occasion

d'une séance plénière unique.

Le Comité Révélation est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le «César du Meilleur Film» et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le «César du Meilleur Film de Court Métrage», seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.

La sélection des douze films est faite parmi les films français :

– ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure;

– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des «César».

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le «César de la Meilleure Musique Originale», seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image;

– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film;

– dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à

concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Scénario Original» tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le «César de la Meilleure Adaptation», sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Premier Film» tous les films de long métrage de fiction éligibles au «César du Meilleur Film» (hors les films de long métrage concourant au «César du Meilleur Film Documentaire» ou au «César du Meilleur Film d'Animation»), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Documentaire» tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» et dont le caractère est déclaré comme «documentaire» par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur. Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

J) Sont admis à concourir pour le «César du

Meilleur Film d'Animation» tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants:

– tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» et dont le genre est déclaré comme «animation» par la société en charge de la production déléguée du film;

– tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au «César du Meilleur Film Étranger» et dont le genre est déclaré comme «animation» par la société de coproduction française;

– les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du «César du Meilleur Film de Court Métrage» et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des «César d'Honneur», les «César» sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie.

Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Conseil de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les «nominations», c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception:

– du «César de la Meilleure Actrice» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Acteur» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Réalisateur» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Film» où les nominations sont au nombre de 7;

– du «César du Meilleur Film Étranger» où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.

– du «César du Meilleur Film d'Animation» où les nominations sont au nombre de 5, 2 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le «César».

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes:

a) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

c) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario, adaptation);

d) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

e) la liste des acteurs et des actrices proposés à

titre indicatif par le Comité Révélations;

f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage pour concourir au «César du Meilleur Film de Court Métrage».

g) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages pour concourir au «César du Meilleur Film d'Animation».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants-droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants-droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres.

Ils sont validés chaque année par le Conseil d'Administration de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Article 7

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé, dans plusieurs catégories «interprétation», à savoir: Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les «César» d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les

conditions suivantes :

– pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film ;

– pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, dont les décisions seront définitives et ne seront pas susceptibles d'appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat officiel de nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un certificat officiel de nomination, qui est remis :

– aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;

– au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation ;

– au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français) ;

Les certificats sont remis personnellement à

l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les "nommé(s)"). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

– Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie ;

– Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations ;

– Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

– Pour le «César du Meilleur Film» : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé», et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

– Pour les autres «César» attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé».

– Pour les «César» attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé».

Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un César, elles seront toutes appelées sur scène.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :

* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le «Mémo du Nommé». Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme «bonus» dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. A cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les "coulisses" de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du «César du Meilleur Film» est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Une statuette sera également remise au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le «César du Meilleur Réalisateur» pour le même film.

Les statuettes attribuées au titre du «César du Meilleur Premier Film», «César du Meilleur Film d'Animation», «César du Meilleur Film Documentaire» et «César du Meilleur Film de Court Métrage» sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

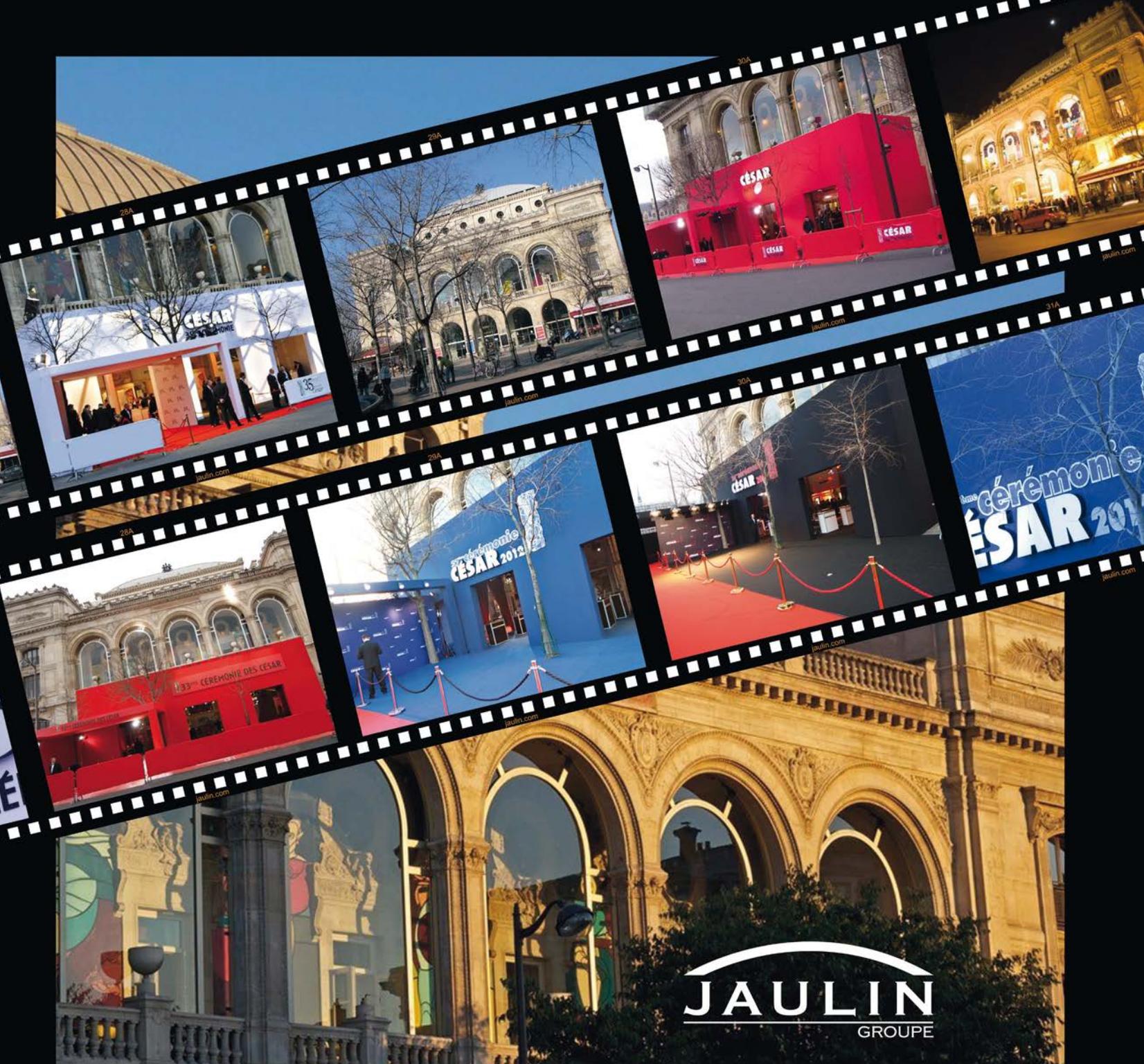
Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court-Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du «César du Meilleur Film Étranger» est remise au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français.

Pour les «César» décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.



01 69 79 20 20

www.jaulin.com

Tous les Métiers de l'Événement

JAULIN
GROUPE

GÉNÉRIQUE

CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT L'ACADÉMIE DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

Samuel Faure, Claire Prénat, Noémie Krey, Elodie Saura, Anthony Parmantier, Thierry Borgoltz, Emilie Blanchet, Alexandre Di Carlo, Vincent Chapalain, Salima Goumiri, Maëlle Dagorne, Antoine Hermouet, l'équipe de l'Académie.

Stéphane Berkowicz (CBS), Gilles Colpart (Histoire des César), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Janvier Lab & Analogue (photogravure), Arnaud Jarry (Visions Grand Large), Isabelle Jobart (Graph'Imprim), Christina Mouchel (Histoire des César), Gérard Rappeneau (Osmose), France-Dominique Roux (calligraphe), Laurence Soens (Cassochrome), Maria Torme (graphisme), Frédéric Verdier (Allosonis), Olivier Vigerie (photographe).

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Agence Florence Doré (accueil invités)

Maître Armengaud-Gatimel et Maître Blot (contrôle du dépouillement des votes)

Emmanuel Grua et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Charlotte Prunier, Alexis Dantec et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Laurent Bécard et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Alexis Chavance, Orfeo Ruspoli et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),

Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Florent Gesbert et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Cécile Bossard (bureau d'Alain Rocca)

LES MODÉRATEURS DE L'ACADÉMIE

Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh et Michel Reilhac

CAPTATION DES VIDÉOS "PAROLES DE NOMMÉS" CÉSAR 2013

Vincent Chapalain

Charlotte Passolunghi, Eyméric Nicolas, Clément Barda (3iS)

Thomas Valette (Institut Lumière)

L'ÉQUIPE DE L'UNESCO QUI ACCUEILLE L'ACADÉMIE POUR LES "NUITS EN OR"

Eric Falt et Armelle Arrou-Bertrand

LIVRES ET TROPHÉES

Gaël Teicher et Freddy Denaës des Editions de l'œil (Mémoire de César)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscani du Plantier)

LES PROFESSEURS ET LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE CINÉMA QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'ACADÉMIE

École nationale supérieure Louis-Lumière

Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Danièle Lapert, Lucile Boiron, Audrey Laurans, Liza Bodt, Nina Thomas, Marc Antoine Lorcy, Quentin Dufour, Tomoya Fujimoto, Sofia Albaric, Sophie Cuffia, Richard Dell'Aiera, Rolan Ménégon. Avec le soutien de Nikon France, Toan Pham et Nello Zoppé

3iS

Jean Claude Walter, Christelle Hermet, Vincent Mottez, Stéphane Pierrat et toute l'équipe pédagogique de 3iS, ainsi que tous les étudiants Axel Henry, Axel Balakrishnan, Rémi Limelette, Thibault Quinchon, Kévin Royant, Loïc Amiand, Valentin Point, Julien Orhan, Etienne Bianchi, Camille Autrive, Paul Cognet Ponomareff, François Jérôme Delesalle, Hugo Cros, Alexia Bouchet-Pillon, Hélène Dubouchaud, Romain Gegauff, Zhang Chenchen, Kim Dahee, Louis Dumetz, Thomas Chegani, Florian Tirot, Romain Vilasi, Aymeric Donnet, Léo Violland, Tsiry Ralambotsirofo, Simon Viguie, Cédric Vevaud, Driss Torval, Elliot Carrasco, Lou Cezon, Fanny Bourdillon, Mathilde Collet, Johann Halluin, Romain Gentil, Ilies El Azzab, Alexis Anière, Guillaume Boutindi, Benjamin Trouzier, Quentin Savoie, Mégane Paradis, Clément Gérard, Alexandre Luu, Roméo Diekmann, Chloé Richer-Aubert, Kevin Taurin, Romain Giraud, Romain Beltran

LES ÉQUIPES QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DE LA 38^{ÈME} CÉRÉMONIE

Renaud Le Van Kim, metteur en scène et producteur de la Cérémonie, Jérôme Revon, Philippe Désert, Frédéric Dorieux, Pascale Chanut, Christine Hamon, François Jougneau, Anne Le Boulch, Baptiste Lambert, Jacky Le Yannou, Delphine Leroy, Marco Martin, Marie-Aude Philippe, Olivia Salès, et toute l'équipe de KM (production exécutive) et leurs partenaires

Michel Denisot, Laurence Gallot, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, Audrey Darmon et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

Jérôme Clément, Jean Luc Choplin, et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (fonderie trophées)

Cyril Lafontaine et toute l'équipe de Sirius (billetterie informatique)

Sandrine Jolly et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Châtelet)

Albane Cléret (animation de la Party)

LES DISTRIBUTEURS, PRODUCTEURS, ET AYANTS-DROIT QUI ONT ACCORDÉ LES AUTORISATIONS DE DIFFUSION DES EXTRAITS DES FILMS PRÉSENTÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE

31 Juin Films, Ad Vitam, Archipel 35, Armada Films, ARP, bathysphère productions, Bizibi, CDP, Chapter 2, Chez Wam, Ciné@, Columbia, Dharamsala, Everybody On Deck, F comme film, Fidélité Films, Films Distribution, Gaumont, GMT Productions, Jem Productions, Jour2Fête, Kazak Productions, Le Pacte, Les Armateurs, Les Films de la Boissière, Les Films des Tournelles, Les Films du Lendemain, Les Films du Losange, Les Films du Worso, Les Productions du Trésor, LGM Cinéma, Mandarin Cinéma, Maybe Movies, Memento Films, Metropolitan Filmexport, MGM, MK2, Mon Voisin Productions, Offshore, Palmeraie et Désert, Papy3D Productions, Paramount Home Entertainment, Pathé Productions, Pierre Grise Productions, Polaris Film Production Et Finance, Prima Linea Productions, Sabrazai Films, SBS Productions, Sombrero Films, Sony Pictures Entertainment, StudioCanal, Synecdoche, Takami Productions, Thelma Films, TS Productions, Vendôme Productions, Versus Production, Warner Bros, Why Not Productions, Zadig Films, Zazi Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

LES AGENCES ET LES PHOTOGRAPHES QUI NOUS ONT FACILITÉ L'ACCÈS AUX IMAGES DES ARTISTES

Abaca, Bestimage, Eliot Press, Sipa, Starface, Richard Baltauss, Philippe Quaisse, Graham Miller
et tous les proches des personnalités disparues

LES AUTEURS DES TEXTES ILLUSTRANT LES PORTRAITS DU CATALOGUE

Djamel Bensalah, pour Jamel Debbouze
Michel Leclerc, pour "Ils nous ont quittés"

AVEC LES REMERCIEMENTS DE L'ACADÉMIE POUR LEUR BIENVEILLANCE

Stéphanie Busutil pour la succession César, Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie, Georges Cravenne.
Tous les membres des Comités Court Métrage, Animation, Révélation, et Industries Techniques.
Le beau Luca

Alain Sussfeld (UGC), Jean-Claude Barbion (Lagardère Active), Géraud de la Noue (Baron Philippe de Rothschild)

Olivier Courson et Sophie Kopaczynski, pour les droits du Photogramme extrait du film *Casque d'Or* de Jacques Becker
(1952) dont est tiré l'Affiche Officielle de la 38^{ème} Cérémonie des César - STUDIOCANAL.

WWW.ACADEMIE-CINEMA.ORG



DESSANGE
PARIS

COIFFEUR OFFICIEL
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

